PLAN CLIMAT DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES

ADOPTION COLLÈGE 01/12/2022

ADOPTION CONSEIL COMMUNAL 12/12/2022

Avec la participation de

bruxelles environnement .brussels

Table des matières

Introduction **6**

Un Plan à la croisée des Plans communaux et régionaux **8**

Objectifs du Plan 8

Guide de lecture du Plan Climat 10

Trajectoire de l'Action Climatique de la Ville de Bruxelles **11**

Une politique énergétique et une gestion du bâti exemplaires **14**

Vision 2050 14

Contexte et enjeux 15

Objectifs stratégiques 2030 19

1. Efficacité énergétique du bâti et adaptation aux effets du changement climatique .. 19
2. Production et consommation d'une énergie verte et locale 20
3. Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation 20

L'espace public, un lieu de vie desservi par des mobilités décarbonées, apaisées et actives . **22**

Vision 2050 22

Contexte et enjeux 23

Objectifs stratégiques 2030 27

1. Repenser l'espace public comme lieu de vie 27
2. Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives et partagées : marche, vélo, transports en commun 27
3. Devenir une ville pionnière en termes de transport durable de marchandises 27
4. Un employeur exemplaire 28

Un territoire zéro déchets et une gestion circulaire des ressources **29**

Vision 2050 30

Contexte et enjeux 30

Objectifs stratégiques 2030 32

1. Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets 32

2. Réutiliser les ressources qui nous entourent 33
3. Recycler via une meilleure organisation du tri des déchets 33
4. Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers 34
Vers une gestion harmonieuse de l'eau 35
Vision 2050 35
Contexte et enjeux 36
Objectifs stratégiques 2030 37
1. L'eau, une ressource précieuse à consommer durablement 37
2. Lutter contre les risques croissants d'inondations 38
3. Maillage bleu : Utiliser l'eau comme source de fraicheur face au réchauffement climatique 39
4. Préserver la qualité des eaux 39
Vers des systèmes alimentaires plus durables 40
Vision 2050 40
Contexte et enjeux 41
Objectifs stratégiques 2030 43
1. Relocaliser une production durable 43
2. Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible 44
3. Réduire le gaspillage alimentaire 45
Une ville végétalisée et lieu d'accueil de la biodiversité 46
Vision 2050 47
Contexte et enjeux 47
Objectifs stratégiques 2030 49
1. Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine 49
2. Préserver la biodiversité à l'échelle mondiale 50
3. Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur 50
Bruxelles, une référence en évènements, culture, sport et tourisme durables 51

Vision 2050 51

Contexte et enjeux 51

Objectifs stratégiques 2030 53

1. Une politique culturelle éco-responsable 53

2. Une politique événementielle éco-responsable 53

3. Une politique touristique éco-responsable 54

Vers une transition économique inclusive du territoire 55

Vision 2050 55

Contexte et enjeux 56

Objectifs stratégiques 2030 58

1. Soutenir l'économie d'usage, l'économie circulaire et les services de mutualisation 58

2. Promouvoir et soutenir l'économie locale en circuit court 58

3. Les entreprises du territoire contribuent aux objectifs climatiques 59

4. Préparer l'émergence de nouveaux emplois liés à la transition 59

Les enfants et jeunes sont acteur.trices de la transition climatique 61

Vision 2050 62

Contexte et enjeux 62

Objectifs stratégiques 2030 64

1. Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles 64

Infrastructures 65

Mobilité 65

Déchets et alimentation 65

Sensibilisation 66

2. Un environnement scolaire exemplaire 67

Infrastructures / Mobilier / Matériel 67

Mobilité 67

Déchets et alimentation 68
Conscientiser et outiller les jeunes quant aux enjeux climatiques 68
Transformer l'administration pour réussir la transition 69
Vision 2050 69
Contexte et enjeux 70
Objectifs stratégiques 2030 73
1. Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir 73
2. Les finances de la Ville et la politique fiscale, des leviers au service de la transition 74
3. Durabiliser les achats publics 74
4. Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville 74
5. La technologie au service de la planification climatique 75
Vers une gouvernance partagée du Plan Climat 76
Vision 2050 76
Construire ensemble une ville résiliente et neutre en carbone 76
Contexte et enjeux 77
Objectifs stratégiques 2030 79
1. Mise en place de l' Assemblée Locale du Climat 79
2. Soutien aux actions locales 79
3. Conseil des générations futures 80
4. Amplifier les échanges externes 80

INTRODUCTION

Les villes sont en première ligne face aux changement climatiques. Aujourd'hui, les effets du réchauffement, plus intense dans les milieux urbains, se ressentent déjà : canicules, inondations, sécheresses ou encore dégradation de la biodiversité.

Les recommandations du GIEC montrent que les pouvoirs locaux, par leurs compétences territoriales, sociales et économiques, sont des acteurs importants dans la lutte contre les changements climatiques.

En adoptant un Agenda 21 dès 2008 et un premier Plan Climat en 2018, la Ville de Bruxelles s'est positionnée parmi les communes pionnières dans la fixation d'objectifs climatiques et durables.

Aujourd'hui, au vu de l'évolution annoncée des enjeux climatiques, la Ville de Bruxelles agit en se dotant d'un **nouveau Plan Climat** dont l'objectif est encore plus ambitieux et se décline sur du long terme : réduction de 55% les émissions de gaz à effet de serre en 2030, et neutralité carbone en 2050 pour le territoire. Cet objectif de neutralité carbone énergétique est même ramené à 2040 pour les bâtiments publics. La Ville développe également ses actions visant à permettre la résilience du territoire.

Ce nouveau Plan Climat répond aux **objectifs régionaux** et est à la croisée d'autres plans et stratégies, adoptés dans diverses thématiques au niveau communal et régional. S'intégrant dans ce cadre, il propose une synthèse des mesures climatiques et définit une stratégie d'action à l'échelle du territoire de la Ville.

Le Plan témoigne de l'engagement de l'ensemble du Collège des Bourgmestre et Echevins et de tous les départements de la Ville de Bruxelles.

En adoptant des mesures ambitieuses, la Ville prend également un rôle d'exemplarité. Elle propose ainsi à l'ensemble des **acteurs du territoire** d'y contribuer de façon participative, en les invitant à s'engager et à proposer des mesures.

Le **Plan d'actions** qui complète ce plan stratégique confirme les actions que la Ville mène déjà, issues notamment de l'agenda 21 et du premier Plan Climat, en les intensifiant. Il étend

également les domaines d'intervention de la Ville ainsi que les types de leviers. Le Plan d'actions, qui est publié sur le site https://www.bruxelles.be/plan-climat, sera évalué et complété par en continu. Il sera également alimenté par les actions portées par les acteurs du territoire.

C'est en mobilisant l'ensemble des forces que la transition climatique pourra s'opérer.

Lutter contre les changements climatiques peut également constituer une opportunité. Faire de Bruxelles une v**ille résiliente**, c'est permettre son autonomie en ressources énergétiques, alimentaires, en matériaux, etc. Le Plan Climat permet ainsi d'anticiper les **impacts sociaux et économiques** au niveau local d'une crise plus globale.

Philippe Close
Bourgmestre

Benoit Hellings
Echevin du Climat

UN PLAN À LA CROISÉE DES PLANS COMMUNAUX ET RÉGIONAUX

Thématique	Ville de Bruxelles	Région Bruxelles-Capitale
Transversal	Plan Stratégique transversal (PST)	Plan régional Air, Climat Energie (PACE) – version 2.0 du Plan Energie Climat (PEC)
	Plan Communal de développement durable (PCDD) – en cours de réalisation	Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie (CoBRACE)
	Plan Grand Froid	Plan Régional de Développement Durable (PRDD)
Alimentation & agriculture	Stratégie d'agriculture urbaine	Stratégie Good Food 2.0
Déchets	Plan Toilette	BRUDALEX 2.0
		Programme régional de réduction des pesticides (PRRP)
		Programme Régional en économie circulaire (PREC) - Be Circular
Eau	Plan Communal eau (PCE) – en cours de validation	Plan de gestion de l'eau (PGE)
Economie		Stratégie Régionale de Transition Economique (SRTE)
		Shifting economy
Energie & bâtiment	Plan d'Isolation des Logements Sociaux	Plan Local de Gestion de l'Energie (PLAGE)
	Plan Logement	Stratégie Rénolution
	Plan Logement du CPAS	
	Plan Ecole	
Evènements, culture & tourisme	Stratégie de durabilité des évènements du BME	Charte éco-évènement
Mobilité	Good Move Pentagone	Plan Good Move
	Plan d'action vélo	Plan transport de marchandises
	Plan de déplacement d'entreprise (PDE)	
Végétalisation & biodiversité	Plan Canopée	Plan Nature
		Programme régional de réduction des pesticides (PRRP)

Objectifs du Plan

Le Plan climat définit, pour le territoire de la Ville de Bruxelles, des objectifs quantifiés ambitieux qui permettront d'atteindre au minimum les engagements de l'accord de majorité, la déclaration d'urgence climatique, ainsi que les objectifs régionaux et européens dans les différentes thématiques. Il vise donc à réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre en 2030, viser la neutralité carbone à 2050 et renforcer la résilience du territoire au dérèglement climatique. Par ailleurs, l'objectif de neutralité carbone énergétique est ramené à 2040 pour les bâtiments publics.

Une stratégie climatique basée sur plusieurs piliers

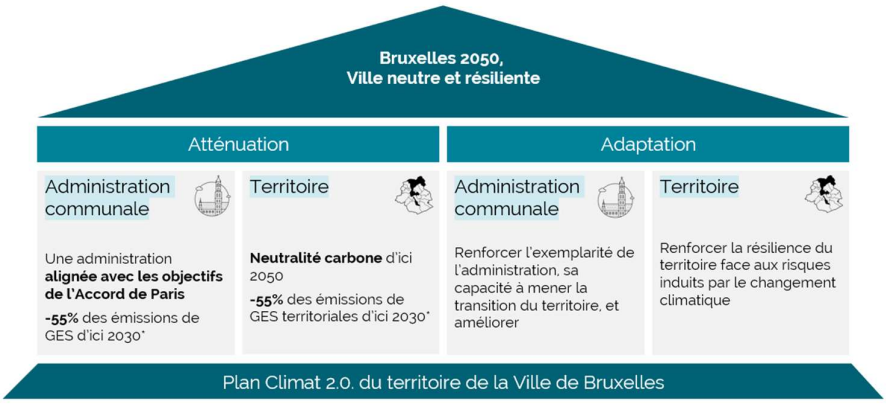

**par rapport à l'année de référence 2008*

De plus, le nouveau Plan Climat fusionne dans un seul document les plans d'action initiés avec l'Agenda 21 et le premier Plan Climat, et s'ouvre aux acteurs du territoire.

Pour atteindre ces objectifs, la Ville :

- définit un cap et des axes stratégiques pour guider sa politique et son action climatiques d'ici à 2050 ;
- se dote d'un plan d'actions concrètes au sein de son administration et sur son territoire :
    - La Ville adopte un plan d'actions pour lequel elle **se fixe** des objectifs dans le cadre de ses compétences, de son administration et de ses bâtiments ;
    - Par ailleurs, elle **propose** des objectifs pour le territoire, non contraignants. Pour y contribuer, la Ville stimule, encourage et soutient des actions menées par les acteurs du territoire, selon la méthodologie qui sera définie dans le chapitre « *Vers une gouvernance partagée du Plan Climat* ».

Les différents chapitres du plan définiront comment atteindre ces objectifs en tenant compte des **contraintes budgétaires** et en veillant à ce que les mesures bénéficient prioritairement aux **populations les plus précarisées** sans grever leur pouvoir d'achat, dans la mise en œuvre de son plan d'actions.

Guide de lecture du Plan Climat

Le plan se décline en **10 chapitres thématiques** : énergie ; espace public et mobilité ; déchets et ressources ; eau ; alimentation durable ; espaces verts et biodiversité ; évènements, culture, sport et tourisme ; économie ; jeunesse ; transformation de l'administration.
Pour chacune des thématiques, le Plan définit une **vision à 2050** et des **objectifs stratégiques à 2030**.

Partout où c'était possible de le faire, la Ville de Bruxelles a fixé des **objectifs quantifiés** et mesurables. La grande majorité des objectifs prennent comme année de référence la déclaration d'urgence climatique de la Ville, en 2019. Si les indicateurs ne sont pas disponibles pour cette période, l'année de référence est décalée au plus tard à 2022. Le Plan Climat comprend plus d'une centaine d'objectifs stratégiques, lesquels se déclinent aujourd'hui en près de 400 actions, dans le plan d'actions.

Le Plan Climat doit faire l'objet d'une **lecture croisée**. En effet, certains enjeux sont communs à plusieurs thématiques. Par exemple, l'économie circulaire concerne à la fois l'économie, et la politique des déchets. La politique énergétique, concerne en premier lieu la gestion du bâti, mais également l'économie.

Les chapitres thématiques sont complétés par un chapitre **méthodologique** qui définit le processus d'implication des acteurs du territoire.

TRAJECTOIRE DE L'ACTION CLIMATIQUE DE LA VILLE DE BRUXELLES

2008 -> 2020	*Agenda 21* De 2008 à 2020, l'Agenda 21 a été le plan d'action qui énonçait les priorités transversales de la Ville de Bruxelles en matière de développement durable et les déclinait en actions concrètes. Son but était d'avoir une vision et une stratégie globale et de mobiliser le personnel communal, les acteurs locaux, les usagers et les citoyens autour de projets fédérateurs. L'Agenda 21 reposait sur les enjeux de la Ville et de son CPAS en matière de développement durable, à savoir la protection de l'environnement, l'équité sociale et le développement économique, fondements de la bonne gouvernance.
2010	*Création de la Cellule Energie de la Ville de Bruxelles*
2016	*Signature Convention des Maires pour le Climat et l'Energie* Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie EUROPE La Ville de Bruxelles a signé en 2016 la convention des Maires pour le Climat et l'Energie. Cette initiative rassemble depuis 2008 un large réseau de Villes ayant l'ambition de poursuivre les objectifs climatiques et énergétiques fixés par l'Union Européenne. En signant la Convention des Maires, les villes s'engagent fixer des objectifs à moyen et long terme conformes aux objectifs de l'UE et au moins aussi ambitieux que les objectifs nationaux. En 2018, l'objectif pour 2030 était fixé à une diminution de 40% des émissions.
2018	*Plan Climat 1.0. – "We Are The Change"* En 2018, la Ville de Bruxelles a adopté un premier plan climat : We are the change. Ce plan d'action est né dans le cadre de la Convention des Maires, avec des objectifs de réduction de 40% des émissions de GES à l'horizon 2030. Les 35 actions qu'il contient permettent à la fois de remplir cet objectif d'atténuation, et contribuent à la résilience de la Ville face aux changements climatiques (volet adaptation). 23 actions ont été initiées et ont permis d'obtenir une évaluation positive dans le cadre des engagements de la Convention des Maires.

2019	 *Motion d'urgence climatique* En septembre 2019, la Ville de Bruxelles a déclaré l'état d'« Urgence Climatique » et s'est engagée à augmenter ses ambitions en matière de lutte contre les changements climatiques. L'objectif fixé est d'atteindre la neutralité carbone en 2050, avec un seuil de diminution de 55% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.
2020	*Evaluation de l'évolution des émissions et du Plan Climat* 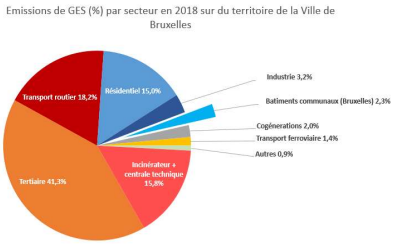 En 2018, les émissions territoriales s'élevaient à environ 1.500 ktCO2e, soit une diminution de 21% par rapport aux niveaux de 2008. Les principaux secteurs d'activité émetteurs sont le secteur tertiaire, le transport routier, l'incinérateur et le résidentiel. Entre 2008 et 2018, les émissions relatives aux infrastructures communales ont diminué de 23% en tenant compte d'une intensité carbone du mix électrique belge (location based), et de 37% en tenant compte de l'achat d'électricité verte de l'administration communale (market based). Elles sont passées de 44 ktCO2e à 33,5 ktCO2e. Ces émissions concernent trois entités distinctes : les bâtiments de l'administration, les bâtiments de la Régie foncière et les bâtiments du CPAS.
2021	*Création du Service Climat* *Fusion cellules éco-conseil et développement durable* *Processus participatif – ouverture au territoire* La Ville a mis en place une dynamique participative en 2021 via consultation de citoyens et d'experts dans l'élaboration de son plan climat. L'approche participative s'est déployée autour de plusieurs actions : des entretiens dans la rue au contact des citoyens, des rencontres dans les quartiers autour du Babbeleir, des ateliers thématiques avec des citoyens et acteurs experts, et des entretiens auprès des jeunes entre 16 et 25 ans dans l'espace public.

2022	*Lancement d'un réseau d'acteurs autour du Plan Climat* En 2022, le processus participatif du Plan Climat a rassemblé une cinquantaine d'acteurs du territoire pour co-construire une feuille de route et les prémices d'un modèle de gouvernance partagée entre la Ville et le territoire. *Adoption du Plan Climat*
2023	*Mise en Place de l'Assemblée Locale du Climat* *Evaluation interne Ville du Plan*
2024	*Bilan, évaluation publique et adaptation du Plan*
2025	*Evaluation interne Ville du Plan*
2026	*Bilan, évaluation publique et adaptation du Plan*
2027	*Evaluation interne Ville du Plan*
2028	*Bilan, évaluation publique et adaptation du Plan*
2029	*Evaluation interne Ville du Plan*
2030	*Bilan, évaluation publique et adaptation du Plan*

UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET UNE GESTION DU BÂTI EXEMPLAIRES

« La rénovation des logements est depuis de nombreuses années déjà une priorité pour la Ville de Bruxelles qui a entamé un grand plan de rénovation des logements sociaux gérés par les SISP bruxelloises. La Régie foncière et le département du Patrimoine Public de la Ville mènent également des politiques ambitieuses et volontaristes afin de réaliser les objectifs de ses Plans Climats. Dans ces domaines, nos objectifs fondamentaux qui se renforcent mutuellement dans la lutte contre le réchauffement climatique à tous niveaux sont :

1. l'accès de tou.te.s à un logement décent, accessible et de qualité ;
2. la poursuite des réflexions visant à réduire les dépenses énergétiques de la conception des bâtiments publics, au réemploi des matériaux lors de leur éventuel remplacement, en passant par leur entretien régulier ;
3. Une optimisation régulière de l'utilisation quotidienne des bâtiments publics par les administrations et les citoyens. »

Lydia Mutyebele, Echevine du Patrimoine Publique et de la Régie Foncière

Vision 2050

En 2050, Bruxelles est une ville qui a su réduire ses consommations et transformer le système énergétique de son territoire. Le parc immobilier du territoire a atteint un niveau de performance énergétique de 100 kWh/m /an en énergie primaire. Outre l'efficacité énergétique, les différentes solutions sont à présent maitrisées dans leur mise en œuvre et leurs usages : le photovoltaïque, les panneaux thermiques, la riothermie, la géothermie, l'aquathermie, les pompes à chaleur, l'éolien urbain, l'hydrogène, la biométhanisation, etc. Elles ont permis d'atteindre une autonomie énergétique décarbonée à Bruxelles. La plupart des quartiers sont désormais connectés par des réseaux de chaleur urbain, la production d'énergie renouvelable locale est intégrée à chaque projet immobilier, l'autoconsommation collective est devenue systématique, les projets de rénovations collectives ont contribué au développement de plusieurs quartiers à « énergie positive » sur le territoire, la majorité des

matériaux utilisés dans les projets de rénovations sont issus ou réintégrés dans des filières de recyclage. En 2050, Bruxelles a trouvé le bon équilibre entre les besoins énergétiques du territoire, la production locale et l'approvisionnement en énergie renouvelable pour des usages spécifiques, tout en maintenant un prix abordable et le bien-être de sa population.

Contexte et enjeux

L'énergie, parce qu'elle est au cœur de toutes les activités humaines, occupe une place centrale dans notre société. L'énergie est nécessaire pour se chauffer, s'éclairer, se déplacer, mais aussi dans l'industrie pour produire les biens et services vendus sur le marché (textile, objets, mobilier, etc.), dans le secteur tertiaire (pour offrir des services au bénéfice de la population, des entreprises, etc.), dans l'agriculture pour produire nos aliments, dans les lieux de détente (culturels, sportifs, restaurants, etc.), dans les écoles, pour les soins de santé ou encore les usages numériques. La réduction de nos consommations énergétiques nécessite donc une vision transversale qui intègre tous les enjeux décrits dans le présent plan climat. Ce premier chapitre se focalise sur les consommations énergétiques liées au secteur du bâtiment, car elles représentent la plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre du territoire. En effet, le secteur tertiaire et résidentiel à eux-seuls représentaient 56% des émissions directes sur le territoire de la Ville de Bruxelles en 2018 (CO2 Logic).

Afin d'atteindre les objectifs climatiques que la Ville se fixe, Bruxelles Environnement propose d'adopter la logique du « Trias Energetica » :

- En priorité, réduire notre consommation, par exemple en améliorant la performance énergétique des bâtiments.
- Ensuite, utiliser au mieux les sources disponibles d'énergie renouvelable, par exemple en développant la production locale d'énergie pour renforcer l'indépendance énergétique.
- Enfin, recourir à des systèmes énergétiques performants pour les besoins incompressibles et les besoins qui ne peuvent pas être satisfaits localement.

1. Efficacité énergétique du bâti et adaptation aux effets du changement climatique

Différents scénarios d'experts montrent qu'il est possible de sortir des énergies fossiles et de couvrir nos besoins essentiels grâce aux énergies renouvelables. Cependant, tous ces scénarios insistent sur la nécessité de réduire largement nos besoins et notre consommation. Cela signifie de s'attaquer en priorité au chantier massif de la rénovation des bâtiments et du logement bas carbone, en veillant tout particulièrement à :

- Limiter les besoins de chaleur en hiver (niveau d'isolation thermique élevé, bonne étanchéité à l'air, mais aussi optimisation des apports solaires, compacité, etc.).
- Limiter les besoins de refroidissement en été (conception des surfaces vitrées, protections solaires efficaces, possibilités de recours à la ventilation naturelle, etc.).
- Limiter les besoins d'éclairage en optimisant la pénétration de la lumière naturelle et l'éclairage artificiel.

La Région de Bruxelles-Capitale a initié la stratégie régionale de rénovation des bâtiments dénommée **RENOLUTION**. Pour le bâti résidentiel bruxellois, l'objectif est d'atteindre une consommation de 100 kWh/m /an en énergie primaire en moyenne, soit une consommation moyenne divisée par 3 par rapport à la situation actuelle. En ce qui concerne les bâtiments publics, tels que les bureaux, les centres sportifs, les écoles ou les crèches, la RENOLUTION est plus ambitieuse. Le secteur tertiaire devra ainsi être exemplaire en tendant vers la neutralité carbone dès 2040.

Pour atteindre ces objectifs, la rénovation bruxelloise devra (1) évoluer vers des standards passifs permettant de réduire de manière drastique les consommations de chauffage et (2) tripler le taux de rénovation. Les nouvelles constructions ne devront plus consommer d'énergie fossile en fonctionnement (à l'aide du recours à la conception bioclimatique, l'isolation, les protections solaires, la géothermie, les panneaux photovoltaïques, etc.) et devront intégrer des solutions améliorant le confort estival pour faire face aux fortes chaleurs. La rénovation des passoires thermiques est autant un enjeu énergétique qu'un enjeu social, puisqu'une grande partie des logements mal isolés sont occupés par des populations défavorisées. En 2019, en Région bruxelloise, 20% des ménages vivaient était en situation de précarité énergétique. Avec la crise, on est passé à 26,5% de bruxellois.es rencontrant des difficultés majeures pour payer leurs factures énergétiques.

2. Production et consommation d'une énergie verte et locale

Dans un contexte de forte volatilité des prix de l'énergie et d'incertitude géopolitique, la question de l'autonomie énergétique est un enjeu majeur de résilience.

L'objectif premier est d'essayer de profiter au maximum des sources renouvelables disponibles localement telles que le soleil, l'air ou l'eau pour satisfaire la plus grande partie des besoins de chaleur et/ou de refroidissement. Ainsi, la ville de Bruxelles compte augmenter considérablement sa production d'énergie renouvelable, qui est actuellement majoritairement produite par des panneaux photovoltaïques et des installations de cogénération.

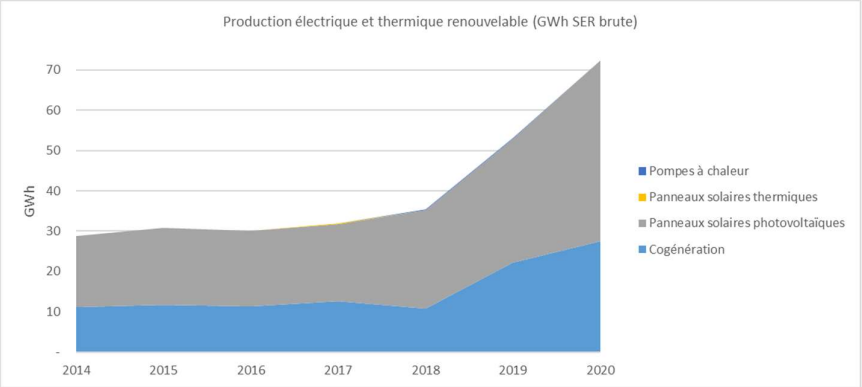

Source : Bruxelles Environnement

Les solutions connues et innovantes doivent se développer sur le territoire de la ville de Bruxelles, tant sur les grands bâtiments d'entreprises ou les infrastructures publiques que chez les particuliers. Toutes les solutions doivent être envisagées : qu'il s'agisse d'augmenter les installations de pompes à chaleur, de panneaux solaires thermiques, de cogénérations, de systèmes de géothermie, de réseaux de chaleur ou encore d'exploiter le potentiel des petites éoliennes installables sur des bâtiments, de tester des systèmes de récupération de chaleur ou de froid via les égouts, le réseau de métro ou les sous-sols.

En 2008, les particuliers étaient les premiers à initier une production photovoltaïque sur le territoire de la Ville. Depuis 2010, les sociétés privées sont devenues le principal producteur d'énergie photovoltaïque, jusqu'à représenter en 2019, 40.000 MWh, soit 86 % de l'électricité photovoltaïque totale produite. Initiée à la même époque, la production d'électricité photovoltaïque publique a augmenté significativement depuis 2017.

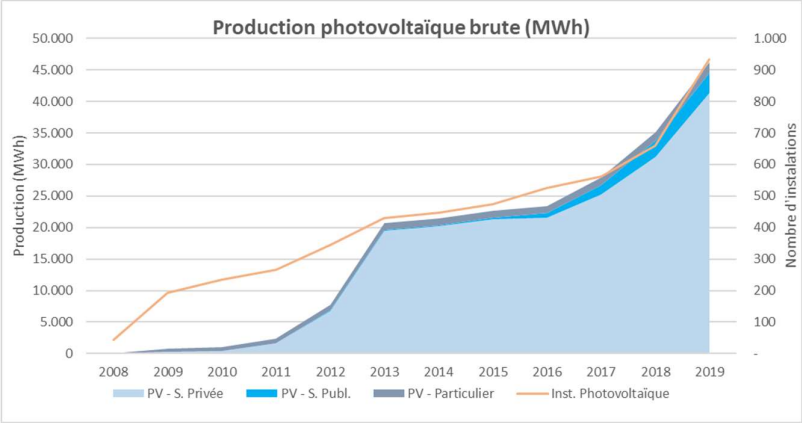

Sources des données : BRUGEL et la Ville de Bruxelles

3. Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation

A l'impact énergétique direct s'ajoute la prise en compte progressive des émissions indirectes. En effet, l'impact environnemental du bâti ne se limite pas uniquement à sa consommation d'énergie pendant sa phase « d'usage », il convient aussi de renforcer la durabilité des phases de construction et de rénovation des bâtiments. Les déchets de construction et de démolition représenteraient 30% de l'ensemble des déchets générés par la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Environnement).

La Ville de Bruxelles souhaite dès lors travailler sur une meilleure prise en compte de l'impact environnemental des chantiers de construction et de rénovation, sur l'intégration d'une réflexion systématique sur la dimension circulaire dès la conception des projets (réversibilité, flexibilité, mutualisation, réemploi, etc.), ainsi que sur l'intégration d'autres dispositifs permettant une meilleure résilience du bâti, tels que la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) sur les parcelles de ses bâtiments ou l'installation de toitures vertes.

Objectifs stratégiques 2030

1. **Efficacité énergétique du bâti et adaptation aux effets du changement climatique**

➔ Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40% (par rapport à 2008).

➔ Pour atteindre les objectifs régionaux de neutralité énergétique des bâtiments publics en 2040 et de performance énergétique des bâtiments privés en 2050, trois objectifs intermédiaires sont fixés pour l'ensemble du parc immobilier de la Ville :

- Les bâtiments du patrimoine public de la Ville et du CPAS atteindront un PEB moyen C+ pour l'ensemble des bâtiments administratifs, des crèches, écoles, piscines, centres sportifs et lieux culturels
- Les logements sociaux (SISP) disposeront d'un plan de rénovation de leur parc et auront rénové les logements selon la priorisation de ce plan à 2030 pour s'inscrire dans l'objectif régional d'atteindre un niveau PEB moyen C+ en 2040
- Les logements les plus énergivores (PEB F et G) du CPAS et de la Régie Foncière auront effectué un saut de classe à l'horizon 2033

➔ Par rapport à 2008, réduire d'au moins 55% l'ensemble des émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments publics de la Ville, de la Régie, du CPAS et des SISP d'ici 2030.

➔ Les acteurs du logement de la Ville de Bruxelles se fixent également des objectifs qui s'inscrivent dans les ambitions régionales.

➔ Valoriser les toitures plates de la Ville qui le permettent avec une fonction climatique (photovoltaïque, thermique, végétalisation, blanchiment, …) :

- La Ville, dès la conception de chaque projet de rénovation ou travaux de toiture, utilise l'outil « Des Toits Vivants » qui identifie la ou les fonctions climatiques qui peuvent être allouées à la toiture des bâtiments
- La Ville mettra en œuvre les recommandations de valorisation de l'étude « Des Toits Vivants » pour les sites prioritaires identifiés qui le permettent et qui ne nécessitent pas de travaux de rénovation à court terme

➔ La Ville propose au territoire de réduire la consommation énergétique du territoire de 10% en 2030 par rapport à 2008.

2. Production et consommation d'une énergie verte et locale

- ➔ Augmenter la production photovoltaïque du territoire : La Ville s'engage à contribuer à sa mesure aux objectifs régionaux de production renouvelable et propose au territoire de doubler la production photovoltaïque, soit atteindre 100 GWh par an, avec une contribution de la Ville à hauteur de 6 GWh.
- ➔ Augmenter la part d'énergie consommée par les bâtiments publics de la Ville, de la Régie, du CPAS et des SISP qui provient d'énergie renouvelable produite en Belgique : 100 % de l'électricité consommée par les bâtiments publics de la Ville provient d'énergie renouvelable produite en Belgique.
- ➔ Développer un ou des « Quartier à Energie Positive » : La Ville compte au moins un Quartier à Energie Positive.
- ➔ Développer un réseau de chaleur urbain dans la Ville en collaboration avec Bruxelles Energie.
- ➔ Développer des communautés d'énergie : Au moins une communauté d'énergie et un projet d'autoconsommation collective a vu le jour dans chaque quartier de la Ville.
- ➔ La Ville de Bruxelles, dans les logements privés qu'elle loue, facilite la mise en place des projets d'autoconsommation collective afin de lutter contre la précarité énergétique.

3. Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation

- ➔ D'ici 2030, en ce qui concerne l'impact environnemental des projets de construction/rénovation, un outil d'analyse d'impact tel que TOTEM, sera systématiquement utilisé par la Ville, la Régie, le CPAS et les SISP pour intégrer les principe de durabilité et réversibilité.
- ➔ La Ville propose un objectif ambitieux sur les impacts environnementaux des projets de construction/rénovation à l'échelle du territoire : La Ville adoptera des mesures pour réduire l'impact environnemental des chantiers et systématiser l'analyse de l'impact environnemental des deux variantes.
- ➔ Intégrer, dès la conception, dans les projets de construction et rénovation, la dimension d'économie circulaire (réversibilité, flexibilité, mutualisation, réemploi...) : La Ville s'engage à développer une checklist transversale de critères de durabilité, comprenant la dimension

d'économie circulaire, qui sera intégrée dans la réflexion amont de chaque projet de rénovation/construction.

➔ Dès la conception des projets de construction et de rénovation, intégrer des dispositifs permettant la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité lorsque les conditions le permettent (ex : toitures vertes, citernes, noues, perméabilisation, nichoirs, agriculture urbaine …).

L'ESPACE PUBLIC, UN LIEU DE VIE DESSERVI PAR DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES, APAISÉES ET ACTIVES

« La politique de mobilité de la Ville de Bruxelles vise à ce que chacun puisse se déplacer confortablement, de manière active et saine. Pour cela, nous appliquons par exemple le principe STOP. Cela signifie plus de place pour les promeneurs, les cyclistes et les transports en commun, mais la voiture reste la bienvenue. Surtout pour ceux qui n'ont pas d'autres alternatives. Ce changement signifie que la mobilité n'est pas une fin en soi, mais un moyen de créer plus d'espace. Des espaces de rencontre, avec plus de verdure ou d'eau dans la ville. De cette manière, nous construisons non seulement une ville attrayante avec un air plus sain et des rues plus sûres, mais aussi une ville résiliente. Une ville qui aide à lutter contre le changement climatique et nous aide à traverser les périodes de canicule et de fortes pluies. »

Bart Dhondt, Echevin de la Mobilité et des Travaux Publics

« Le débat relatif à l'espace public ne pourrait être réduit aux questions de mobilité. Nos places sont de véritables lieux de vie pour nos habitant.e.s, elles offrent des espaces de rencontre et de jeu. Parallèlement, l'espace public joue également un rôle central pour rendre nos villes résilientes : en déminéralisant nos rues et nos places et en plantant massivement des arbres, nous protégeons Bruxelles contre le réchauffement et les inondations. »

Ans Persoons, Echevine de l'Urbanisme et de l'Espace Public

Vision 2050

En 2050, Bruxelles est une ville apaisée, qui a réussi le tournant des mobilités décarbonées. L'usage des transports en commun a bondi grâce à un développement du réseau et les mobilités actives telles que le vélo ou la marche sont privilégiés par les habitants et les usagers qui disposent désormais d'infrastructures adaptées, grâce notamment à la mise en place de la

Ville à 10 minutes. Des pistes cyclables sécurisées ainsi que de grands parkings à vélo maillent désormais le territoire. En collaboration avec les autres niveaux de pouvoir, le trafic automobile est décarboné. La mobilité partagée, avec des dispositifs de véhicules disponibles hors voiries pour les habitants et entreprises, est majoritairement utilisée. Une grande partie de la logistique est désormais assurée par voie fluviale, ferrée, et par des vélos cargos et petites camionnettes électriques grâce aux hubs répartis sur le territoire. Certains espaces auparavant dédiés à la voiture sont consacrés à d'autres usages, libérant ainsi la place à une végétalisation de la ville, à une trame piétonne et cycliste, à des espaces de vie réappropriés par les habitants. Ces espaces permettent des bandes bus et taxis pour faciliter notamment l'accès du transport collectif. Le bruit a été réduit et la qualité de l'air a atteint les normes recommandées par l'OMS depuis longtemps. Bruxelles est une ville attractive, accessible et qui offre un cadre de vie sain et agréable.

Contexte et enjeux

Représentant 18% des émissions de gaz à effets de serre sur le territoire de Ville de Bruxelles, le transport routier est un axe de travail majeur pour lutter contre le changement climatique et améliorer de la qualité de vie des Bruxellois. D'après l'IBSA, 65% de ces émissions liées au transport proviennent des voitures individuelles et environ 25% du transport de marchandises.

Réduire les émissions liées au transport implique d'appréhender plusieurs dimensions : bien identifier les besoins en termes de mobilité sur le territoire et les réduire, par exemple en rapprochant les services de la population avec le concept de la ville à 10 minutes ; promouvoir les modes de déplacement bas carbone, actifs et mutualisés et faciliter le transfert modal ; aménager le territoire et les infrastructures.

1. Repenser l'espace public comme lieu de vie

Un espace public de qualité est en premier lieu un espace accessible et appropriable par tout le monde. Cela peut être un lieu de passage, de rencontre, d'expression, de détente…, pourvu que chacun.e y trouve sa place, en toute sécurité. Pour donner vie à cet espace public, une répartition équilibrée doit être trouvée entre ses différentes fonctions (les modes de transport, la verdurisation, la perméabilisation, le mobilier urbain etc.).

L'espace urbain dédié à la voiture (axes routiers, places de parking, etc.) est actuellement prépondérant puisqu'il représente environ 60 % de l'espace réservé en voirie à Bruxelle. Ces espaces sont pour la plupart imperméabilisés, ce qui intensifie les risques d'inondation, le ruissèlement et donc la pollution de l'eau. Ils peuvent aussi exercer une pression sur la biodiversité car ils représentent des frontières infranchissables.

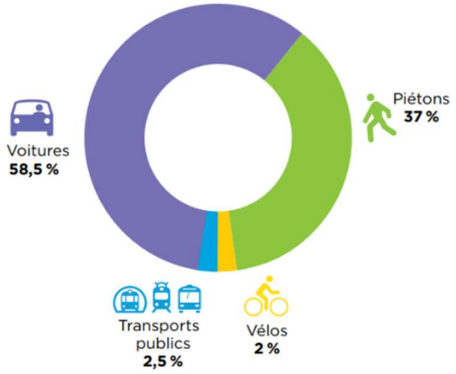

Source : Good Move, Diagnostic « Pourquoi mieux partager l'espace public, aujourd'hui encore largement occupé par la voiture ? ». Espace réservé en voirie par type d'usagers de l'espace public (en ha), en 2014 pour la RBC.

Il est donc nécessaire de repenser le partage de l'espace public pour que les aménagements de voirie et la circulation puissent répondre aux besoins de mobilité de demain, à l'accessibilité des solutions de mobilité sur le territoire en lien avec le concept de la ville à 10 minutes, à la sécurité routière, et à l'utilisation de l'espace public comme lieu de vie.

La mise en place du **plan régional Good Move** vise à concilier au mieux les défis environnementaux, sécuritaires, de santé, de qualité de vie avec les enjeux économiques, sociaux et budgétaires. Le Plan Good Move a travaillé sur le concept de « mailles apaisées », des secteurs où les habitants pourront se réapproprier l'espace et où les espaces publics seront plus qualitatifs, moins soumis aux différentes nuisances (pollution de l'air, bruit, etc.). Pour cela, le plan vise à limiter le trafic de transit et la pression automobile en redirigeant ce trafic vers les axes structurants et les parkings publics, grâce à la mise en place de schémas de circulation. Cela permettra de rendre de l'espace aux autres usages et d'encourager un transfert modal de la voiture vers des mobilités plus douces comme les transports en communs, le vélo ou la marche. Le but à terme est d'offrir fluidité et sécurité aux usagers de

chaque moyen de transport en agissant simultanément sur les infrastructures, les services et les comportements.

2. Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives et partagées : marche, vélo, transports en commun

La marche à pied représente le premier mode de déplacements pour les trajets intra régionaux. La Ville de Bruxelles préconise le principe STOP qui organise les modes de transport et l'espace public : priorité aux piétons, puis aux cyclistes, ensuite les transports en commun et enfin la voiture.

Afin de permettre le transfert modal de la voiture vers des modes de transport décarbonés, il est crucial que les alternatives à la voiture thermique existent. Il faut pour cela agir sur les infrastructures, sur l'aménagement de l'espace public, et sur l'offre de solutions alternatives.
Dans la ville à 10 minutes, la marche est le premier mode de transport. L'accessibilité de l'espace public pour tous les usagers, incluant les PMR, est donc primordial.

Afin d'encourager les mobilités actives et le vélo, il faut également aménager le territoire et ses infrastructures : développer l'infrastructure cycliste et les parkings vélo sécurisés ; prendre en compte la sécurité des cheminements, notamment aux intersections, de la praticité et l'absence de détours ; compléter le réseau de chemins et sentiers communaux ; réaliser des aménagements paysagers pour améliorer la cohabitation entre les différents modes de transport ; etc.

Au niveau communal, la Ville de Bruxelles peut agir en concertation avec la STIB afin d'améliorer le réseau de transport en commun de surface et s'assurer que chaque zone du territoire soit suffisamment et régulièrement desservie.

Enfin, la mobilité partagée fait également partie des solutions à développer, particulièrement pour les distances plus longues qui ne peuvent se faire avec un vélo ou les transports en commun. Une voiture partagée permettrait de remplacer entre 5 et 8 voitures individuelles, qui devraient être accessibles dans des parking hors voirie pour libérer l'espace public (ADEME, Enquête Autopartage 2022), ce qui a un impact direct sur un redéploiement des

usages de l'espace public au bénéfice des bruxellois et sur la production de véhicules coûteux en ressources.

3. Devenir une ville pionnière en termes de transport durable de marchandises

L'approvisionnement en marchandises et la logistique de distribution urbaine sont des enjeux majeurs pour les villes comme Bruxelles et constituent des secteurs d'activités à haut impact en termes de gaz à effet serre mais aussi en termes de nuisances urbaines : bruit, pollution et arrêts fréquents des camionnettes dont la multiplication est liée au développement de la livraison à domicile.

Par ailleurs, ces secteurs présentent un haut potentiel comme pourvoyeurs d'emplois. Une distribution urbaine efficace et durable est essentielle pour concilier les enjeux de Ville à 10 minutes et de transition écologique. La Ville va donc soutenir toutes les actions à destination des commerces qui encouragent un transport durable de marchandises, notamment grâce à la multiplication des espaces de logistique urbaine de proximité et en favorisant une redistribution grâce à des vélo-cargos ou à des camionnettes électriques.

4. Un employeur exemplaire

La Ville de Bruxelles doit donner l'exemple et compte travailler sur sa propre mobilité. Qu'il s'agisse des déplacements domicile-travail des collaborateurs, des déplacements professionnels ou la décarbonation et la rationnalisation du parc automobile et des véhicules de service nécessaires aux différentes activités quotidiennes, plusieurs mesures sont prévues pour contribuer à la réduction des émissions de l'administration communale.

Objectifs stratégiques 2030

1. **Repenser l'espace public comme lieu de vie**

➔ La planification et le développement urbain intègrent l'ambition de la ville à 10 minutes pour augmenter la qualité de vie des Bruxellois.

➔ La Ville de Bruxelles applique systématiquement le principe STOP (hiérarchisation des différents modes de transport et les favorise dans l'ordre suivant : la marche à pied, les vélos et la micromobilité active - trottinettes, skateboard, rollers, monoroues, etc. -, les transports publics, les transports privés collectifs - taxi, voitures partagées, covoiturage - et enfin, les transports privés individuels)

➔ L'espace public de 2030 est amélioré en augmentant de 50% l'espace public dédié aux transports publics, la mobilité active, les espaces de vie/de rencontre, la végétalisation.

2. **Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives et partagées : marche, vélo, transports en commun**

➔ La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles :
Le vélo représente environ 15% des déplacements sur le territoire de la Ville de Bruxelles. La marche représente 30% des déplacements.

➔ Les transports en commun desservent efficacement l'ensemble du territoire et permettront un trafic fluide pour représenter 30% des déplacements sur le territoire de la ville de Bruxelles.

➔ Le trafic automobile est réduit : Les déplacements effectués en véhicule motorisé individuel ne représentent plus qu'un quart des déplacements, en ligne avec l'ambition du plan régional Good Move.

➔ Le trafic des véhicules à combustion thermique classique a diminué de 50% au profit des véhicules électriques et hybrides.

3. **Devenir une ville pionnière en termes de transport durable de marchandises**

➔ Diminution des poids lourds dans les quartiers résidentiels mais aussi autour des écoles, crèches, salle de sport, etc.

- ➔ Augmentation progressive des modes de transport doux et mutualisation de la logistique du dernier kilomètre.
- ➔ Hub logistique : Soutenir le transport de marchandises et la logistique de distribution durables via l'expérimentations de pilotes :
    - La Ville se fixe l'objectif d'augmenter le nombre de hubs logistiques durables, et d'en accueillir sur son territoire afin de compléter le maillage régional
    - La Ville encourage les opérateurs commerciaux et de mobilité à proposer des solutions de logistique durable

4. Un employeur exemplaire

- ➔ Une administration communale où les déplacements se font avec des modes de transport bas carbone : En 2030, plus de 90% des déplacements domicile-travail de l'administration se font avec des modes de transport bas carbone, contre 80% en 2019.
- ➔ En fonction des besoins et des usages similaires, rationaliser et mutualiser les véhicules au sein des différentes entités de la Ville de Bruxelles (Régie Foncière, CPAS, SISP, …) : En 2030, la Ville, le CPAS et les ASBL para-communales comptent une flotte de véhicules mutualisée et cogérée.
- ➔ La Ville s'engage à réduire sa flotte de véhicules de 20% par rapport à 2018, et à mutualiser en interne 70% des véhicules non utilitaires.
- ➔ 100% du parc automobile roule avec une motorisation bas carbone pour autant que l'alternative existe.
- ➔ La Ville dispose d'une politique de déplacement professionnel et privilégiera le train à l'avion pour chaque trajet en train de moins de 8h. De plus, pour chaque trajet de moins de 5km, quand la logistique le permet, la Ville privilégiera les modes de transport doux.

UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHETS ET UNE GESTION CIRCULAIRE DES RESSOURCES

« La propreté publique est un enjeu incontournable pour le développement d'un cadre de vie harmonieux, pérenne et est souvent identifiée par les citoyens comme étant une problématique cruciale, par le sentiment de bien-être et de sécurité qu'elle peut procurer. Sensibiliser, informer, et accompagner les citoyens fait partie des actions mises en œuvre toute l'année par le Service de la Propreté Publique, et continuera de faire partie intégrante des futures lignes directrices jusqu'à l'horizon 2030 ainsi que par après.

En revanche, il n'est pas à oublier que la propreté publique est aussi étroitement liée au concept du Zéro déchet. La volonté d'une gestion zéro déchet est claire : il s'agit de viser la disparition des déchets que nous produisons. A une échelle individuelle, il convient de nous interroger et de repenser nos modes de choix et de consommation pour réduire nos déchets. A l'échelle du territoire et dans le contexte d'une politique publique, il est indispensable de mieux gérer les différentes ressources pour les inscrire dans un circuit économique vertueux et lutter contre le gaspillage. »

Zoubida Jellab, Echevine de la Propreté Publique

Vision 2050

En 2050, la ville de Bruxelles est un territoire qui reconnaît et valorise ses ressources. Un territoire où l'approche circulaire est profondément ancrée dans le fonctionnement quotidien, permettant une réduction maximale des déchets produits par l'administration communale, les citoyens, les entreprises, ainsi qu'une valorisation systématique de 100 % des déchets-ressources qui peuvent l'être dans l'état des connaissances et technologies disponibles. Un territoire qui tend vers le zéro déchet où les acteurs sont porteurs d'innovations. Quatre objectifs stratégiques ont guidé le changement : réduire la consommation, réutiliser les ressources qui nous entourent, recycler, et composter. De nombreuses pratiques inspirantes et pilotes font désormais partie intégrante des habitudes au quotidien : politique d'achats durables, mutualisation des besoins (location, partage et emprunt), consommation de produits en vracs, gestion plus durable des ressources et équipements (réparation, réutilisation, recyclage et tri), systématisation du tri et du réemploi des matériaux de construction, conception et construction de bâtiments afin qu'ils puissent être démontés en séparant les matériaux, amélioration générale de la qualité de vie dans les quartier, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

Contexte et enjeux

Nous devons changer notre approche pour passer à une nouvelle vision : circulaire plutôt que linéaire, ressources plutôt que déchets. Les enjeux qui découlent de cette vision sont de réduire la quantité de déchets produits, de réutiliser les ressources qui nous entourent, recycler et enfin de composter les biodéchets.

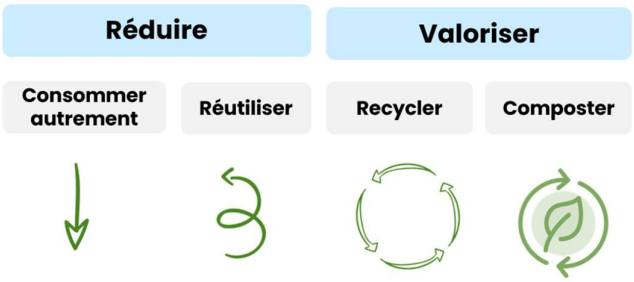

Source : (1) Ville de Bruxelles, basé sur Zero Waste France (2) Circular economy, G.Mannaerts

1. Réduire les déchets

1.1. Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets

Réduire la quantité de déchets est un prérequis pour évoluer vers un territoire zéro déchets. On ne peut pas simplement continuer à consommer de la même manière en triant mieux ou en valorisant les déchets générés.

Cela passe par des actions telles que la réduction du gaspillage alimentaire (proposer des plus petites quantités, optimiser les stocks, etc.), la suppression des emballages jetables pour passer à l'achat en vrac, acheter uniquement lorsque cela est nécessaire, allonger la durée de vie des appareils qui nous entourent, mutualiser ou louer les équipements utilisés de manière occasionnelle, etc.

Ces actions ne concernent pas uniquement le citoyen. Les producteurs et opérateurs ont aussi la responsabilité de produire des biens avec moins de ressources et de mettre en place des systèmes de collecte et de traitement adéquats des biens en fin de vie.

1.2. Réutiliser les ressources qui nous entourent

Réutiliser les ressources qui nous entourent, c'est leur donner une seconde vie. Lorsqu'un objet est abimé, plusieurs pratiques peuvent permettre qu'il retrouve sa fonction première ou qu'il ait un autre usage. Cela passe notamment par la **réparation** (un vélo qui nécessiterait le changement d'une roue ou de la chaine), par le **réemploi** (mobilier, matériaux de construction, etc.), l'**upcycling** (réaffecter des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage à de nouvelles fonctions avec une utilité supérieure, comme par exemple utiliser des anciennes palettes de bois pour créer une table de terrasse), **l'utilisation en cascade** ou **downcycling** pour maximiser l'efficacité des ressources (une poutre en bois n'étant plus assez solide pour remplir la fonction de structure porteuse pourrait ensuite être utilisée pour fabriquer un mobilier en bois, qui pourrait plus tard être transformé en planches OSB lorsque le bois serait trop abîmé et ultimement valorisé énergétiquement lorsqu'aucun autre usage ne sera possible).

2. Valoriser les ressources

2.1. Recycler via une meilleure organisation du tri des déchets

Une fois qu'il n'est plus possible de réduire ou de réutiliser et que le stade de déchets est atteint, il est essentiel de trier les déchets pour permettre leur recyclage. Cela passe par une meilleure connaissance des déchets produits par la Ville et sur le territoire, une organisation du tri lors des collectes de déchets, une sensibilisation des citoyens, commerces, entreprises, etc.

2.2. Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers

L'incinération des déchets à Bruxelles est responsable à elle seule de 16% des émissions de gaz à effet de serre du territoire communal. Or, une partie de ces déchets sont des biodéchets, c'est-à-dire des déchets biodégradables constitués de matière organique naturelle (déchets alimentaires, déchets verts). Ces biodéchets peuvent être décomposés et réintégrés par les écosystèmes naturels, via le compostage.

Le chapitre « Vers une transition économique inclusive du territoire » aborde les autres aspects de l'économie circulaire, notamment l'économie d'usage, la mutualisation des services et les circuits courts.

Objectifs stratégiques 2030

1. Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets

- ➔ Réduction globale de 20% des quantités de déchets produits annuellement par habitant et des professionnels, en ligne avec les objectifs régionaux.
- ➔ Réduction de 30% des déchets acheminés vers l'incinérateur (sacs blancs) .
- ➔ Réduction de 30% des déchets produits par les services de la Ville.
- ➔ Stratégie visant le zéro déchet dans toutes les activités de la Ville :

  En ligne avec le BRUDALEX 2.0 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Ville s'engage dès juillet 2023, dans le cadre de ses activités propres ainsi que des évènements organisés par elle, à ne plus servir des boissons et des aliments préparés dans du matériel de restauration à usage unique, et à servir de l'eau distribuée par réseau.
- ➔ Les commerces proposent des solutions « zéro déchet » :

  Labellisation de 500 commerces contenants bienvenus sur le territoire de la Ville.

- ➔ L'eau servie dans les restaurants l'est majoritairement en carafe ou autre contenant réutilisable.
- ➔ Les restaurants proposent systématiquement des alternatives aux emballages individuels de boisson, de vaisselle jetable, d'emballages alimentaires réutilisables.
- ➔ La Ville s'engage à promouvoir via 5 parcours zéro déchet sur le territoire de la Ville de Bruxelles les commerces durables (cf parcours existants).
- ➔ La Ville s'engage que chaque nouveau marché de la Ville tende vers une politique de Zero Déchet.

2. Réutiliser les ressources qui nous entourent

- ➔ Les quartiers de la Ville bénéficient de services de réemploi de type « prêterie », « repair cafés », commerces de réparation, de seconde main, brocantes, marchés gratuits, etc. dans l'esprit de la Ville à 10 min.
- ➔ La Ville s'engage à mettre en place une méthode de valorisation et reconditionnement des déchets sur un marché de la Ville.

3. Recycler via une meilleure organisation du tri des déchets

- ➔ Augmenter le recyclage, la revalorisation des déchets récupérés lors des collectes d'encombrants, notamment par des acteurs de l'économie sociale : 70% des déchets récupérés lors des collectes d'encombrants sont recyclés, revalorisés, ou directement récupérés par des acteurs de l'économie sociale.
- ➔ Augmenter le tri des déchets récupérés lors des collectes d'encombrants : 90% des déchets récupérés lors des collectes d'encombrants sont triés.
- ➔ Amélioration du tri des déchets ménagers : 60% du poids des déchets ménagers sont prêts au réemploi et au recyclage [1].
- ➔ Augmentation de la part des déchets non-ménagers (hors construction) prêts au réemploi et au recyclage : 70% du poids des déchets non-ménagers (hors construction) sont prêts au réemploi et au recyclage.

[1] Les déchets ménagers préparés en vue du réemploi et du recyclage sont équivalents aux déchets triés et collectés sélectivement par les opérateurs.

➔ Augmentation de la part des déchets de construction prêts au réemploi et au recyclage : 95% des déchets de constructions sont prêts au réemploi et au recyclage.

4. Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers

➔ Augmenter la valorisation des biodéchets produits par la Ville : Revaloriser 100 % des biodéchets produits par la Ville.

➔ Augmenter le compostage et valorisation des biodéchets non-produits par la Ville.

➔ Mettre en place, partout où cela est possible, des composts individuels et collectifs : Dans la logique de la Ville à 10 minutes, la Ville vise à mettre en place des composts collectif accessibles à tous les bruxellois et à ce que les composts individuels se développent.

VERS UNE GESTION HARMONIEUSE DE L'EAU

« L'eau est précieuse et vitale. Il est donc crucial de continuer à lutter contre le gaspillage de l'eau tout en garantissant un accès à une eau abordable pour toutes et tous. Le pouvoir de l'eau peut être dévastateur. Le risque d'inondation augmente et nous devons tout mettre en œuvre pour protéger nos habitant.e.s contre cela : en déminéralisant massivement les espaces publics et en empêchant l'eau de pluie de se déverser dans les égouts.»

Ans Persoons , Echevine de l'Urbanisme et de l'Espace Public

Vision 2050

Bruxelles est redevenue une Ville d'eau. Les eaux de surface qui avaient été voutées sont réapparues grâce à la mise à ciel ouvert, la valorisation de sources ou la création de nouvelles rivières urbaines ; les eaux propres ne sont plus mélangées aux égouts qui ne débordent plus ; les cours d'eau atteignent une bonne qualité. Cette réapparition de l'eau en surface a permis de créer une harmonie entre biodiversité et urbanité. Ces nombreux points d'eau permettent à la Ville de se rafraîchir face aux étés de plus en plus chauds.. Cette fraicheur de l'eau est utilisée systématiquement pour refroidir les espaces publics et les bâtiments. Les intempéries seront plus nombreuses et plus violentes, mais Bruxelles maitrise les flux d'eau et toutes les habitations sont protégées face aux inondations. Un maximum de bâtiments seront pourvus de système de GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales). Les eaux de pluie seront renvoyées dans le parcellaire perméable, évapo-transpirées, mises à disposition des services de la Ville ou de tiers pour l'entretien des espaces publics, des plantations voisines ou encore utilisées au sein du bâtiment lui-même. L'eau potable est désormais utilisée en moins grande quantité que les eaux récupérées. En 2050, les contenants à usage unique seront un lointain souvenir, des points d'eau potable seront accessibles partout et gratuitement.

Contexte et enjeux

1. L'eau, une ressource précieuse à consommer durablement

Le dérèglement climatique annonce des périodes de sécheresse de plus en plus longues et des vagues de chaleur de plus en plus intenses. Le nombre moyen de jours secs pourrait atteindre 240 jours d'ici 2100, contre une moyenne actuelle de 173 jours secs par an. Les projections climatiques pour le territoire belges prévoient un renforcement de la saisonnalité des précipitations avec une diminution jusqu'à -25 % en 2100 en été et une augmentation jusqu'à +22 % en hiver (Climat.be). Aujourd'hui, Bruxelles est dépendante à 98% de son approvisionnement en eau par la Wallonie (97%) et la Flandre (1%) (Vivaqua). Pour des tâches comme l'arrosage, le nettoyage, les fontaines ou les sanitaires, la consommation en eau de distribution est encore largement supérieure à celle des eaux « récupérées ». Par ailleurs, l'eau de pluie qui pourrait être utilisée gratuitement, est encore majoritairement rejetée à l'égout et traitée par les stations d'épuration, ce qui en limite l'efficacité. L'enjeu majeur est donc de mieux consommer l'eau, rationnellement et circulairement, mais aussi moins, en évitant les fuites d'eau qui peuvent représenter jusqu'à 30% de pertes.

2. Lutter contre les risques croissants d'inondations

Au total, 27% de la surface totale de la Ville de Bruxelles est exposée à un risque d'inondation. L'impact des inondations est le plus important dans certaines parties de Laeken, du Pentagone et de Neder-Over-Heembeek. Par rapport au début des années 1950, le nombre moyen annuel de journées avec précipitations abondantes a pratiquement doublé en Belgique : sur 6 décennies, il est passé de 3 à 6 (Climat.be). Le réchauffement climatique va fragiliser encore davantage le territoire avec des épisodes de pluies plus intenses en hiver et des orages violents en été plus fréquents et intenses. L'enjeu est double. D'abord, il faut agir en urgence en amont des zones où le risque est le plus élevé, c'est-à-dire dans la vallée du Molenbeek, à Laeken, régulièrement sous les eaux. Ensuite, il faut généraliser la politique de gestion intégrée des eaux pluviales de manière systématique sur l'ensemble du territoire. Le phénomène des inondations est principalement dû à la saturation du réseau d'égouttage, qui finit par déborder en fond de vallée. C'est donc sur la diminution de la pression sur ce réseau qu'il est nécessaire de travailler en priorité. Ce qui aura comme autres conséquences positives une diminution de traitement par les stations d'épuration et une diminution des déversements des eaux sales dans les cours d'eau naturels.

3. Maillage bleu : Utiliser l'eau comme source de fraicheur face au réchauffement climatique

Aux risques de sécheresse et d'inondation, s'ajoute l'enjeu des épisodes de fortes chaleurs qui s'annoncent de plus en plus fréquentes et intenses. Avec ses propriétés thermiques, l'eau est un allié majeur pour y faire face. Avec le voutement des rivières et la bétonisation des espaces, la Ville a progressivement perdu ses capacités d'évapotranspiration et de rafraîchissement naturel des quartiers. Il est donc urgent d'augmenter les surfaces perméables, infiltrantes et en eau sur l'ensemble du territoire, et en particulier dans les zones où les îlots de chaleurs sont les plus présents. Par ailleurs, offrir aux bruxellois des zones de baignades en plein air est un besoin qui s'est manifesté ces dernières années, et qui ne va faire que s'accentuer avec le réchauffement. Enfin, les qualités thermiques de l'eau peuvent également être valorisées pour refroidir les bâtiments, via des solutions d'aquathermie, de géothermie et de riothermie.

4. Préserver la qualité des eaux

L'infiltration des eaux pluviales dans le sol est indispensable pour restaurer un cycle naturel de l'eau fonctionnant de manière optimale. Cependant, la forte imperméabilité du sol sur le territoire bruxellois se traduit par une importante perte de potentiel d'infiltration. Cela signifie que l'eau de pluie ne pourra plus être évacuée par infiltration naturelle, mais ruissellera dans le réseau d'égouts, qui se saturera par conséquent. Cela augmente le risque d'inondation, de pollution et de débordement, avec un impact sur la qualité des masses d'eau de surface. Une gestion appropriée des masses d'eau de surface et souterraines est donc nécessaire pour assurer un bon état, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Objectifs stratégiques 2030

1. L'eau, une ressource précieuse à consommer durablement

- ➔ Réduire nos consommations d'eau de distribution de 40% dans l'utilisation des bâtiments et dans l'entretien des espaces extérieurs : La Ville se fixe l'objectif de repérer et traiter chaque fuite dans l'ensemble des bâtiments de la Ville, ainsi que d'équiper tous les bâtiments publics, là où c'est techniquement possible, d'une capacité de stockage d'eau équivalente à leur besoin pour l'arrosage des plantes, les sanitaires,

le nettoyage des voiries, des véhicules ou les potagers (citerne pluie, eaux de rabattement de nappe, piscines, canal, eaux grises).

- ➔ Equiper le territoire communal d'une capacité de stockage d'eau de pluie. L'ensemble de ces installations permettront de couvrir un besoin équivalent à 20 jours d'utilisation (arrosage des espaces verts et nettoyage).
- ➔ Lors d'une rénovation, équiper les bâtiments publics d'une capacité de stockage d'eau de pluie équivalente à 20 jours d'utilisation, si les conditions le permettent.
- ➔ Amplifier l'accès à l'eau potable : Des fontaines à boire publiques seront facilement accessibles dans les zones fortement urbanisées et à proximité directe de chaque terrain de sport et zones de jeux pour enfants.

2. Lutter contre les risques croissants d'inondations

- ➔ Généraliser la Gestion Intégrées des Eaux Pluviales (GIEP) lors des travaux d'espaces publics en zones d'interventions prioritaires et en amont de celles-ci : La Ville s'engage à ce que 100% des travaux de voiries en zones d'interventions prioritaires et en amont des zones inondables intègrent la gestion intégrée des eaux de pluie.
- ➔ La Ville s'engage à perméabiliser ou déconnecter des égouts au minimum 250.000m de surfaces imperméables dans la zone d'intervention prioritaire du bassin versant du Molenbeek. Cet objectif pourra être atteint avec une stratégie visant prioritairement les interventions sur le plateau du Heysel, et comprend les interventions de la Ville et des acteurs du territoire.
- ➔ Les projets de la Ville situés en zone d'intervention prioritaire de lutte contre les inondation prévoient des interventions GIEP : La Ville s'engage à ce que 100% de ses projets intègrent des mesures de GIEP.
- ➔ La Ville incitera l'intégration d'intervention GIEP pour tout projet des acteurs du territoire situés en zone d'intervention prioritaire : Au moins 50 projets GIEP des acteurs du territoire en zone d'intervention prioritaire se réalisent sur base volontaire (hors obligations de permis) via la campagne de sensibilisation de lutte contre les inondations de la Ville, avec l'aide des primes communales et régionales.

3. Maillage bleu : Utiliser l'eau comme source de fraicheur face au réchauffement climatique

- ➔ Le maillage bleu sera mis en œuvre, créant sur l'ensemble du territoire un réseau de surfaces en eau, perméables et infiltrantes en lien avec le maillage vert.
- ➔ Multiplier les zones de fraicheur ou accès ludiques à l'eau dans chaque quartier de la Ville de Bruxelles, accessibles à moins de 10 minutes de tout point du territoire.
- ➔ Une zone de baignade naturelle en plein air sera accessible sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

4. Préserver la qualité des eaux

- ➔ Une bonne qualité de l'eau (selon la directive-cadre eau européenne) sera maintenue sur l'ensemble des étangs et zones en eau (semi-) naturelles : un monitoring constant sera assuré et une procédure d'intervention sera définie et appliquée.
- ➔ La Ville s'engage à tout mettre en œuvre, en coopération avec la Région et les communes du même bassin versant, pour réduire les déversements des égouts dans le Canal et la Senne.

VERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES PLUS DURABLES

« Les modes de production alimentaires qui fournissent la majorité de nos aliments sont très consommateurs en eau, en énergie et en matières premières. A travers nos choix de consommation, nous pouvons favoriser des filières alimentaires plus durables et nous orienter collectivement vers des régimes ayant un impact positif sur la planète : produits de saison, réduction de l'apport carné au profit des protéines végétales, produits issus d'une agriculture raisonnée et la plus locale possible.

L'accès à une alimentation saine et de bonne qualité est par ailleurs essentiel pour le bien-être et la santé. La transition vers un système alimentaire plus durable et plus juste doit donc répondre à des enjeux non seulement climatiques et environnementaux, mais aussi sociaux. La fourniture de repas dans les cantines scolaires, des hôpitaux, des maisons de repos et des crèches de la Ville par les Cuisines Bruxelloises constitue un levier fantastique pour réaliser cette transition. »

Benoit Hellings, Echevin du Climat

Vision 2050

Les Bruxellois ont adopté en grand nombre l'alimentation « Good Food » : meilleure pour la santé, plus de gout, des produits locaux, végétariens, de saison. Ce qui a produit un effet direct à la fois sur leur bien-être mais aussi sur l'économie locale et l'impact climatique. Avec le réchauffement climatique, la gamme de produits locaux s'est élargie, davantage de fruits et légumes consommés à Bruxelles sont produits en circuit courts. Ces produits sont issus de cultures qui préservent les sols, la biodiversité, et garantissent un niveau de vie décent aux agriculteurs. En pleine ville, les projets professionnels d'agriculture urbaine, encouragés par la Ville, offrent de nouvelles opportunités d'emplois directs et indirects grâce aux terrains agricoles préservés. Bruxelles continue d'être une ville de référence en matière d'économie alimentaire productive (bières, chocolat, biscuits, vin, tisanes, confitures, produits

fermentés…). Son offre Horeca a maintenu sa réputation tout en réussissant une transition vers des produits Good Food. Les citoyens sont également moteurs de cette transition alimentaire, de par leur demande de plus en plus exigeante sur la qualité et la durabilité des produits, et leur implication dans les cuisines de quartiers, les supermarchés coopératifs, GASAP, potagers urbains, etc. Enfin, les Cuisines Bruxelloises sont un modèle exemplaire d'alimentation saine et durable, offrant des repas sains, gouteux, qui ont progressivement augmenté leur offre végétarienne et produite en circuit court, tout en restant accessible.

Contexte et enjeux

1. Relocaliser une production durable

La crise énergétique que l'Europe subit actuellement, ainsi que la guerre en Ukraine, font exploser les prix des denrées alimentaires et mettent en évidence la fragilité de notre système qui repose principalement sur une économie globalisée. Si la production agricole s'est progressivement éloignée des villes et de leurs périphéries, c'est en raison de la difficulté d'accéder à la terre dans des zones denses et urbanisées où la concurrence pour le territoire est forte. Faire revenir la culture dans les villes en consacrant des lieux à l'agriculture urbaine contribue cependant à renforcer l'autonomie alimentaire, crée de l'emploi local, permet de tester des modèles différents et de rapprocher les citoyens de leur alimentation.

A Bruxelles, on cultive sur champs, sur toits, dans des parcs, des jardins, des caves, des balcons, dans les rues, les terrains en friche, les cours de récréation, … Projets individuels, sociaux, citoyens et professionnels se croisent et forment une palette de plus en plus variée et innovante. Si les capacités nourricières de ces activités restent encore marginales à l'échelle d'une ville, leur potentiel est loin d'être pleinement exploité, sans compter les bienfaits collatéraux qu'elles génèrent : emploi, formation, réinsertion, pédagogie, lien social, innovation, biodiversité, perméabilisation des sols, reconnexion des citoyens à l'alimentation, information, etc. Renforcer l'existant et déployer le potentiel qu'offre le territoire, tout en maintenant cette pluralité de bénéfices pour les bruxellois, est un des enjeux des prochaines décennies.

Les villes peuvent également agir à d'autres niveaux de la chaine, en encourageant le passage à des régimes alimentaires moins carnés et basés sur des produits locaux, de saison, peu transformés ; en facilitant l'accès à des produits issus de l'agriculture biologique et du

commerce équitable à un prix accessible à tous ; en réduisant les emballages et le gaspillage alimentaire. Les pouvoirs publics peuvent aussi mobiliser les terres dont ils sont propriétaires en périphérie de la ville, mettre en place des hubs logistiques pour favoriser l'accès urbain aux producteurs locaux, soutenir les acteurs qui travaillent avec eux, et orienter les marchés publics en ce sens.

2. Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible

L'alimentation est responsable à elle seule de près de 30% des émissions de gaz à effet de serre en Belgique. Nous mangeons en moyenne 3 fois par jour, et derrière chaque repas se cache tout un processus : production, transport, transformation, emballage, conservation, déchets, etc. Le consommateur n'en est cependant que peu conscient, ce qui l'intéresse en priorité, c'est de « bien manger » : associer le plaisir du gout et les bienfaits pour son corps, si possible avec un effet réduit sur l'environnement et à un prix abordable. Pour d'autres, la priorité est avant tout de manger, tout simplement, l'accès à l'alimentation pour tous est un élément inconditionnel d'un système alimentaire durable.

L'enjeu est donc triple : réussir la transition de l'offre alimentaire pour que les magasins, marchés, horeca et tout le secteur bruxellois de la transformation alimentaire (brasseries, biscuiteries, chocolatiers, glaciers, etc.) proposent des produits répondant aux enjeux climatiques, via la stratégie Good Food. Ensuite, faire évoluer les habitudes alimentaires des bruxellois vers des régimes moins impactant pour la planète. Enfin, cette transition doit être accessible à tou.t.e.s, qu'il s'agisse d'un prix abordable pour les consommateurs, la mise en place de canaux de distribution alimentaire solidaire, mais aussi d'une rémunération juste pour les producteurs.

En région bruxelloise, la **stratégie Good Food** répond à ces enjeux et fixe une double ambition : mieux produire, c'est-à-dire cultiver et transformer localement des aliments sains et respectueux de l'environnement, et bien manger, en rendant accessible à tou.t.e.s une alimentation saine et soutenable. On trouve aujourd'hui 79 restaurants, 213 points de vente et 53 cantines labellisées Good Food répartis sur toute la région bruxelloise.

3. Réduire le gaspillage alimentaire[2]

D'après Bruxelles Environnement, le gaspillage alimentaire représente de 24 % à 37 % de l'empreinte GES alimentaire mondiale, soit jusqu'à 10% des émissions globales. Si à l'échelle de l'Europe, 12% du gaspillage alimentaire réside dans le secteur des entreprises et de l'horeca, cette proportion est nettement supérieure pour une ville touristique comme Bruxelles qui compte de nombreux restaurants, hôtels, entreprises et évènements. Le levier d'action est non des moindres : la réduction du gaspillage alimentaire en amont via une optimisation des quantités et la valorisation de la nourriture excédentaire qui serait tout de même générée peut être généralisée dans l'horeca, mais aussi dans les structures approvisionnées par les Cuisines Bruxelloises (crèches, écoles, hôpitaux, …), dans les évènements qui ont lieu sur le territoire, etc. En plus d'avoir un effet bénéfique sur l'environnement, la valorisation des restes alimentaires peut aider les personnes précarisées ou en difficulté.

Objectifs stratégiques 2030

1. Relocaliser une production durable

- ➔ La Ville promeut l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire :
  - 10 nouveaux hectares sont mobilisés pour de l'agriculture professionnelle pleine terre agroécologique sur le territoire et/ou les propriétés de la Ville.
  - 4 projets pilotes seront mis en place dans les espaces verts de la Ville.
- ➔ Augmenter le nombre de professionnels actifs dans le domaine de l'agriculture urbaine :
  - La ville propose au territoire de doubler le nombre de professionnels actifs dans le domaine de l'agriculture urbaine.
  - La ville analysera la possibilité de développer l'offre de formations qualifiantes dans les domaines de l'horticulture et du maraîchage.
- ➔ Les pesticides de synthèse ne sont plus utilisés sur le territoire de la Ville.

[2] Le gaspillage alimentaire correspond à « toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée et ne peut ainsi plus être consommée par l'homme».

- ➔ Au moins 50% des fruits et légumes des Cuisines Bruxelloises sont produits en Belgique et 10% à Bruxelles ou en périphérie.
- ➔ Développer les circuits courts dans les marchés de la Ville : Doubler le nombre de producteurs ou artisans locaux sur les marchés de la Ville. La Ville accorde une priorité dans les autorisations aux producteurs et artisans locaux.

2. Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible

- ➔ Multiplier l'offre commerciale Good Food, vrac, sur le territoire de la Ville : La ville propose au territoire d'atteindre 50 commerces Good Food.
- ➔ Multiplier le nombre de restaurants labellisés Good Food : La Ville propose au territoire d'atteindre 100 restaurants labellisés Good Food.
- ➔ Encourager des « Cuisines de Quartier » sur le territoire de la Ville : La ville propose au territoire de lancer au moins 5 « Cuisines de Quartier » sur le territoire de la Ville.
- ➔ Mise en place de hubs logistiques sur le territoire de la Ville :
    - Au moins un hub Logistique sur le territoire de la Ville ayant comme objectif la mutualisation des livraisons et / ou la gestion des déchets.
    - La Ville s'engage à soutenir des moyens ou outils logistiques dédiés à la mutualisation entre acteurs de l'alimentation durable dans les quartiers commerçants.
- ➔ Multiplier le nombre d'initiatives citoyennes de groupements d'achats alimentaires durables : La ville invite le territoire à multiplier par 2 le nombre d'initiatives citoyennes de groupements d'achats durables.
- ➔ Promouvoir le régime flexitarien auprès des bruxellois : 50% des Bruxellois es mangent de la viande 4 jours par semaine ou moins (36% en 2020).
- ➔ Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » (augmentation de la part des repas biologiques, réduction du grammage de viande, diminution de la viande rouge, augmentation du nombre de menus végétariens) tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires (enfants/ adultes/ malades, allergiques, etc.), les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville (écoles, hôpitaux, crèches, …) atteignent également les objectifs du label Good Food.
- ➔ L'offre alimentaire servie dans les infrastructures de la Ville répond entièrement aux critères Good Food : En accord avec les recommandations nutritionnelles ONE et du

Plan Fédéral Nutrition Santé, les repas servis par les Cuisines Bruxelloises à la Ville (écoles, crèches,…) sont 100% biologiques, ont réduit à 60% le grammage de viande (déjà 50%), sans augmenter la part de viande rouge, et les menus sont végétariens 3 jours sur 5.

- ➔ Encourager le développement du « vrac » et du « bio » dans les marchés de la Ville : La Ville s'engage à accueillir trois marchés zéro déchet sur son territoire en 2030, et à mener des actions de sensibilisation.

3. Réduire le gaspillage alimentaire

- ➔ Réduction du gaspillage alimentaire au sein des infrastructures de la Ville : Réduire le gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2030, à commencer par les infrastructures de la Ville de Bruxelles et inciter les clients des Cuisines Bruxelloises situés sur le territoire de la Ville à faire de même.
- ➔ Réduction du gaspillage alimentaire sur le territoire de la Ville de Bruxelles : La Ville invite le territoire à réduire le gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2030.
- ➔ Augmentation de la valorisation alimentaire des surplus / invendus alimentaires : Au moins 100 tonnes de surplus alimentaires sont valorisés chaque année.

UNE VILLE VÉGÉTALISÉE ET LIEU D'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ

« En milieu urbain, la diversité du vivant rend de multiples services qui nous sont bénéfiques : amélioration de la santé et du cadre de vie, contribution à la sécurité alimentaire, résilience en cas de chocs et d'événements météorologiques intenses comme les inondations ou les fortes chaleurs. Les parcs, gratuits et accessibles à tous, fournissent des lieux de loisirs, de pratique du sport, de lien social, et de ressourcement.

Mais la nature en ville n'est pas restreinte qu'aux parcs, elle s'immisce partout : Le long des arbres d'alignements, à leurs pieds, dans les jardinières et les jardins privés, en pleine terre ou dans des bacs. Aussi plurielle que puisse être la diversité du vivant, l'enjeu de la préservation de la biodiversité l'est aussi et il est urgent d'en faire un critère qui guide les choix d'aménagement du territoire et de politique publique. »

Zoubida Jellab, Echevine des Espaces Verts

« Du côté de la Solidarité internationale, le projet « Baby-Boom » a poursuivi sa reforestation pour chaque naissance d'un enfant bruxellois avec quelque 150.000 arbres plantés dans le Delta Saloum au Sénégal sur 3 années depuis 2019. Un projet similaire est désormais développé en République démocratique du Congo dans le Parc Marin des Mangroves, où est mis en œuvre un programme de restauration et de gestion intégrée des écosystèmes terrestres et de la mangrove. »

Ahmed El Ktibi, Echevin de la Solidarité Internationale

Vision 2050

En 2050, Bruxelles est une ville qui a renoué le lien avec la nature. Les espaces verts sont nombreux et reliés entre eux grâce à l'augmentation de la végétalisation des espaces publics, des toitures, des façades et des intérieurs d'îlots. La qualité de l'air a été améliorée et permet d'atteindre à minima les seuils de l'OMS et de nombreux îlots de fraicheur sont accessibles à pied pour tous les habitants. La Ville a trouvé un équilibre entre la nature et les plans d'aménagement et de développement urbain, la création de corridors verts, fournira abris, alimentation et sites de reproduction pour la biodiversité. Le déploiement de la nature est vu comme un facteur important de la qualité de vie et du bien-être des citadins. La Ville de Bruxelles et les acteurs de son territoire ont désinvestis en masse tous les produits qui érodent la biodiversité à l'échelle mondiale, et continuent à nouer des partenariats internationaux pour garantir la préservation des forêts tropicales, les poumons de notre planète.

Contexte et enjeux

1. Préserver et développer la biodiversité locale et urbaine

Avec ses nombreux parcs et ses jardins privés, Bruxelles est réputée pour son caractère vert. Ce patrimoine végétal et la biodiversité qui l'entoure est pourtant sujette à une pression forte : habitats naturels morcelés par les frontières urbanistiques, carence en eau liée à la bétonisation, présence d'espèces invasives, pollution lumineuse, pollution sonore, utilisation de pesticides, monocultures, etc.

Le réchauffement climatique en cours risque par ailleurs d'accentuer à la fois les épisodes de sécheresse et la prolifération de nouvelles espèces, parfois indésirables tant pour la biodiversité que pour l'homme comme le frelon asiatique ou le moustique tigre. Pour faire face à ces enjeux, une transition est nécessaire pour rendre nos espaces verts plus résilients face aux chocs à venir.

2. Contribuer à la préservation de la biodiversité à l'échelle mondiale

La préservation de la biodiversité est l'un des défis majeurs à laquelle notre époque est confrontée et les scientifiques vont jusqu'à parler de 6e extinction de masse en cours. Le réchauffement climatique affecte les milieux naturels et provoque des effets en chaine sur de nombreuses espèces animales et végétales fortement interdépendantes. Les écosystèmes déséquilibrés voient se réduire leur capacité à absorber le carbone qui est alors relâché dans l'atmosphère, contribuant ainsi à l'intensification de l'effet de serre.

Les végétaux constituent le premier allié pour l'atténuation du réchauffement climatique, puisque chaque arbre peut emmagasiner environ 160 kg de CO2 par an, contribuant ainsi humblement aux objectifs d'atténuation locaux.

3. La nature comme solution pour nous adapter face aux changements climatiques

L'homme a toujours vécu en harmonie avec la nature qui lui procure de nombreux services écosystémiques : produire de la nourriture, apporter de la fraicheur, structurer le sol, retenir et filtrer l'eau, isoler, produire de l'oxygène, capter le CO2, fixer les polluants, temporiser le bruit, couper le vent, donner un cadre de vie apaisant … Face aux phénomènes d'ilots de chaleur urbain et d'inondation qui vont s'accentuer avec le réchauffement climatique, deux de ces propriétés doivent être envisagées prioritairement : la nature comme solution pour lutter contre les inondations et la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur.

4. Lutter contre les îlots de chaleur urbain (ICU)

Tandis que chaque été apporte de nouveaux records de températures, on observe des températures en ville plus élevées qu'à la campagne. Ce phénomène est présent à Bruxelles et notamment dans le centre, fortement bâti et minéralisé. Les revêtements sombres tels que le bitume absorbent davantage la chaleur que les surfaces végétales ou de couleur claire. Les nombreuses constructions verticales augmentent la surface collectant le flux radiatif solaire et peuvent créer un effet « canyon » en empêchant la circulation de l'air.

La végétation permet de réduire le stress causé par la chaleur sur les espaces urbains : en évaporant l'eau, les végétaux n'accumulent pas l'énergie solaire et rafraichissent l'air autour

d'eux. Les arbres apportent de l'ombre et, combinés à des plans d'eau, ils peuvent créer de véritables ilots de fraicheur.

5. Lutter contre les inondations

Le deuxième apport majeur de la végétation est qu'elle permet de réduire le risque d'inondations. Favoriser des surfaces végétales est une manière de rendre perméables les sols, à l'inverse des bâtiments et revêtements imperméables, et permet de rendre la ville moins sensible face aux pluies de plus en plus intenses (Voir chapitre 5 – Eau).

Objectifs stratégiques 2030

1. Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine

- ➔ Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » à savoir : l'absence de pesticides de synthèse, la préservation de milieux naturels, la diversité de la vie sauvage, la place privilégiée des plantes indigènes et la lutte contre les espèces exotiques invasives.
    - 100% des espaces verts de la ville labellisés Réseau Nature d'ici 2030.
    - La Ville propose aux acteurs du territoire de se joindre aux objectifs en respectant les mêmes critères dans la gestion des espaces verts privés.
- ➔ Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore. La réalisation d'un maillage vert se fera avec les acteurs du territoire, dans le respect du droit des tiers :
    - D'ici 2030, le maillage vert, de la Ville sera cartographié et développé afin de compléter le maillage régional, par exemple en créant de nouveaux espaces verts et en végétalisant partout où c'est possible : arbres et arbustes dans les espaces publics, plantes grimpantes, toitures vertes. Les corridors de migration prioritaires auront été identifiés, donnant lieu à de nouveaux dispositifs en faveur de la biodiversité et de la migration des espèces.
- ➔ Compléter le maillage vert pour que chaque habitant ait accès à un espace vert de proximité ou un parc à moins de 10 minutes.
- ➔ Préserver la biodiversité : développer 2 projets pilotes visant à protéger la biodiversité nocturne tout en garantissant le sentiment de sécurité.

- ➔ Poursuivre le projet de la Foret Urbaine de Neder-Over-Hembeek pour atteindre un conservatoire de biodiversité étendu.
- ➔ Adopter et faire respecter une charte de l'arbre à destination de tous les acteurs du territoire afin de planter les bonnes essences aux bons endroits et de la bonne manière, et gérer ces arbres dans le respect. Intégrer ces principes le plus en amont possible des projets et durant toute la durée de vie des arbres afin de maximiser tous les bénéfices possibles des plantations.
    - Proposer aux acteurs du territoire de se joindre aux objectifs de la ville en respectant les mêmes critères dans la gestion des arbres privés

2. Préserver la biodiversité à l'échelle mondiale

- ➔ Pour augmenter les puits de carbone, la Ville de Bruxelles s'engage à planter 8 arbres par nouveau-né inscrit dans ses registres de population dans des zones sensibles à la déforestation dans les pays reconnus par l'ONU comme « Pays en Développement ».
- ➔ La Ville contribue à lutter contre l'érosion des écosystèmes à l'échelle mondiale en intégrant des critères de biodiversité dans sa stratégie d'achats durables de biens et de services, et dans les marchés d'alimentation des Cuisines Bruxelloises.

3. Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur

- ➔ La Ville lutte contre les ilots de chaleur dans l'espace public et dans ses bâtiments
    - La Ville s'engage à mener 3 projets pilotes de réduction du phénomène d'ilot de chaleur urbain.
    - La Ville s'engage à utiliser la végétalisation comme première solution pour lutter contre la chaleur.
- ➔ La ville encourage à lutter contre les ilots de chaleur dans tous les intérieurs d'ilots du territoire.

BRUXELLES, UNE RÉFÉRENCE EN ÉVÈNEMENTS, CULTURE, SPORT ET TOURISME DURABLES

« Mon ambition est de dynamiser le secteur culturel et évènementiel, tant en renforçant notre attractivité touristique. Cette action doit être menée de façon responsable avec la volonté de limiter l'impact de nos activités sur la planète et donc le bien-être de la population. »

Delphine Houba, Echevine de la Culture et des Grands Evènements

Vision 2050

En 2050, Bruxelles est devenue une référence mondiale en matière de culture, évènements et tourisme durables. Depuis plus de vingt ans, tous les acteurs du secteur ont mis la durabilité au cœur de leur activité. Après avoir identifié les impacts climatiques et environnementaux liés à leur activité, ils se sont attachés à les réduire en travaillant sur le transport des œuvres ou du matériel, la durabilité de l'offre alimentaire, le zéro-déchet. La prise en compte de ces impacts dès la définition des projets a conduit les acteurs à travailler avec des partenaires plus proches, ce qui a permis de renforcer le tissus économique et culturel local. Ce travail a permis de maintenir le dynamisme culturel, évènementiel et sportif de Bruxelles et d'accroitre son attractivité en termes de tourisme.

Contexte et enjeux

Repenser les secteurs de l'évènement, de la culture et du tourisme est un processus à long terme. La Ville de Bruxelles possède un territoire propice pour développer une offre touristique et culturelle durable : un réseau de transport public majoritairement dense et bien desservi, des lieux culturels proches les uns des autres et entourés d'une offre large et diversifiée d'hébergements, des acteurs déjà moteurs d'une transition durable.

Eux-mêmes ont un rôle crucial à jouer : la culture peut, via l'imaginaire, influencer le réel et façonner nos visions ; l'événementiel peut inspirer et mobiliser ; le tourisme peut être à l'avant-garde et influencer nos valeurs associées, nos pratiques, nos choix touristiques.

1. Une politique évènementielle, sportive et culturelle éco-responsables

Bruxelles est le capitale de l'Europe et une ville en constante ébullition. Au million d'habitants de la Région de Bruxelles-Capitale vient s'ajouter 2,7 millions de visiteurs chaque année. Ils peuvent bénéficier d'une offre particulièrement vaste d'activités culturelles car Bruxelles se trouve à l'intersection de plusieurs communautés. Près de 3.000 évènements se déroulent chaque année sur le territoire de la Ville de Bruxelles, qu'il s'agisse d'évènements organisés directement par la Ville, d'événements subsidiés par la Ville ou encore d'évènements ayant reçu l'autorisation de se dérouler dans l'espace public.

Qu'il s'agisse d'un festival, d'une salle de cinéma, d'un concert, d'un théâtre, d'un match de football, … Les impacts principaux du secteur culturel, sportif et évènementiel sont surtout liés au transport et à l'alimentation sur site (The Shift Project). La production de déchets en très grandes quantités est également un enjeu essentiel en termes d'environnement. C'est donc sur ces 3 pilier que ces trois secteurs doivent travailler en priorité pour contribuer aux objectifs climatiques de la Ville.

2. Une politique touristique éco-responsable

A l'échelle mondiale, le tourisme est responsable de 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (Nature, The carbon footprint of global tourism, 2018). Le transport et les hébergements sont les deux sources les plus importantes d'émissions liées au tourisme, représentant respectivement 49% et 14% de l'impact du secteur (Acteurs du Tourisme Durable, 2020).

Le tourisme Bruxellois est intrinsèquement lié à la culture, aux événements et au patrimoine. L'enjeu pour la Ville de Bruxelles est multiple : accompagner l'offre touristique pour minimiser son impact environnemental tout en proposant des activités culturelles et des événements attractifs. A plus large échelle, tout en maintenant son attrait pour des touristes qui viennent du monde entier, la capitale de l'Europe peut miser davantage sur son réseau ferroviaire et

cycliste pour attirer les touristes belges et européens et enfin proposer des lieux d'accueils durables (hôtels, restaurants, musées, centres culturels, etc.).

Objectifs stratégiques 2030

1. Une politique culturelle éco-responsable

➔ La Ville s'engage à ce que tous les lieux culturels (musées, théâtres et centres culturels) qui sont financés et qui dépendent directement de la Ville aient mis en place un plan d'actions visant à répondre aux objectifs climatiques du territoire, et à sensibiliser tous les autres lieux culturels du territoire de disposer d'un plan d'actions. Ce plan d'action comprend notamment les objectifs suivants :

- Proposer systématiquement des solutions de mobilité afin que les déplacements liés aux activités culturelles soient effectués via une mobilité bas carbone.
- Une augmentation de l'offre Horeca qui répond aux critères « Good Food ».
- La promotion des circuits courts auprès des acteurs culturels qui dépendent directement de la Ville de Bruxelles, notamment par l'utilisation d'une monnaie locale bruxelloise.
- Une réduction de la consommation énergétique.

2. Une politique événementielle éco-responsable

➔ La Ville s'engage à ce que 100% des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME, et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires. Ces plans d'actions portent une attention particulière sur :

- La mobilité : augmenter, via de la promotion et mesures de facilitation, la part des déplacements des visiteurs avec une solution bas carbone.
- L'alimentation : une formule végétarienne systématique pour les offres Horeca.
- Les déchets : augmentation du tri systématique des déchets organiques, plastiques/PMC, carton et résiduels ; offre généralisée de vaisselle réutilisable.
- Une réduction de la consommation énergétique.

3. Une politique touristique éco-responsable

- ➔ Mobilité : tout en maintenant son attrait pour les touristes du monde entier, augmenter, via de la promotion et des mesures de facilitation, la part des déplacements des touristes avec une solution bas carbone pour atteindre deux fois plus de touristes qui viennent à Bruxelles en train et deux fois plus de cyclotouristes.
- ➔ Atteindre deux fois plus d'hébergements touristiques labellisés « clé verte ».

VERS UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE INCLUSIVE DU TERRITOIRE

« La crise de l'énergie et la crise climatique que nous connaissons actuellement ont un impact direct sur l'économie et les commerces de notre Ville. Il est primordial pour la Ville de Bruxelles d'accompagner au mieux les commerces vers une transition économique durable tout en tenant compte de la réalité économique des différents secteurs. L'économie est au cœur de Bruxelles et au cœur du plan climat ; elle touche à de nombreuses autres thématiques et de nombreux aspects relatifs à l'économie circulaire se retrouvent également dans les chapitres Mobilité, Déchets, Alimentation. »

Fabian Maingain, Echevin des Affaires Economiques

Vision 2050

En 2050, Bruxelles est une ville à l'économie dynamique et exemplaire. Un territoire qui multiplie les réseaux d'échange, d'acteurs qui coopèrent et mettent leur expertise au service de la collectivité. Les acteurs économiques ont en effet progressivement commencé à joindre leurs forces pour faire évoluer l'économie vers un nouveau modèle de société, suite à plusieurs crises (sanitaires, environnementales, économiques, etc.). L'économie bruxelloises s'est peu à peu recentrée sur les forces de son économie locale, en réinscrivant les circuits courts dans son fonctionnement quotidien sans pour autant négliger le tissu de partenaires nationaux et européens. L'économie d'usage et la mutualisation des services est progressivement devenue la norme. De nouvelles compétences et métiers ont émergé, amenant de nouvelles pratiques, des innovations insoupçonnées, des solutions à petite et grande échelles. Cette transformation n'a pas eu lieu en un jour. Cela a offert l'opportunité d'expérimenter des approches plurielles et de nouveaux modes d'organisation : certains se sont révélés fructueux et ont été poursuivis, d'autres moins mais ont permis de nombreux apprentissages. Cette nouvelle économie, plus durable et résiliente offre une place importante à la solidarité, à la collaboration et à la convivialité.

Contexte et enjeux

Pour concilier les exigences climatiques et environnementales avec les défis relatifs à l'économie, à l'emploi et à la justice sociale, la Ville de Bruxelles s'inscrit dans la stratégie régionale décrite dans le **Programme Régional en Economie Circulaire** (PREC) et dans la Stratégie régionale de Transition économique (GO4Brussels2030, **Shifting economy**). Elle souhaite mettre en œuvre ces plans à son échelle et sur son territoire. Elle partage la vision selon laquelle « *une économie saine doit être conçue pour prospérer, et non pour croître* », comme le souligne Kate Raworth, autrice de *La théorie du donut*, qui consiste à penser l'économie à l'intérieur des limites définies par le plancher social et le plafond environnemental.

A l'échelle de ses compétences et de ses moyens, la Ville de Bruxelles souhaite mettre en place les soutiens ciblés pour favoriser le développement de l'économie circulaire, de l'économie locale en circuit court, du retour à une production locale, et de l'économie d'usage. Elle travaillera avec tous les acteurs économiques du territoire, actuels et futurs, désireux d'avancer dans cette direction et d'intégrer de tels enjeux dans leurs modèles économiques.

1. Soutenir l'économie d'usage, l'économie circulaire et les services de mutualisation

L'économie circulaire, en prolongeant la durée de vie des objets et en faisant de nos déchets des ressources, apporte une réponse au besoin de produire de façon plus raisonnée, plus économe en matières premières, et en découplant croissance et émissions de gaz à effet de serre.

L'économie d'usage, aussi appelée économie de la fonctionnalité, établit une nouvelle relation entre l'offre et la demande qui n'est plus uniquement basée sur la simple vente de biens et leur possession. On évolue vers un système qui met l'accent sur l'offre ou la vente d'une valeur servicielle (l'usage d'un bien ou d'un service) plutôt que du bien lui-même. L'économie d'usage constitue l'un des piliers de l'économie circulaire car elle pousse les fabricants à maximiser la durée de vie de leurs produits, à éviter le gaspillage de ressources et à développer des ressources immatérielles.

2. Promouvoir et soutenir l'économie locale en circuit court

Soutenir l'émergence de l'économie locale est un enjeu majeur. Il s'agit d'une opportunité économique et sociale (création d'emploi locaux, renforcement du lien social, etc.), ainsi que d'un levier d'aménagement territorial et d'un levier d'évolution globale du système économique.

Pour s'assurer qu'il s'agisse également d'une opportunité environnementale, les pratiques de production devront évoluer drastiquement, ainsi que les modes de distribution dont l'impact climatique est majeur.

3. Les entreprises du territoire contribuent aux objectifs climatiques

Chaque entreprise, quel que soit le bien ou le service qu'elle propose, adopte un mode de fonctionnement interne qui peut avoir un impact plus ou moins positif sur le climat. La gestion du bâti de l'entreprise, son fournisseur énergétique, la mobilité et les avantages en nature de ses travailleurs, sa cantine, les team-buildings, la gestion des déchets, le type de matériel de bureau/IT qu'elle achète, le type de monnaie qu'elle accepte, les aménagements paysagers et végétaux, mais aussi le choix des entreprises avec lesquelles elle choisit de travailler,… sont autant de composantes qui permettent de s'inscrire dans une démarche en adéquation avec les objectifs climatiques globaux. Pour aider les entreprises dans cette démarche, de nombreux labels ont été mis en place, comme « Entreprise Eco-dynamique », « Clé Verte », « Réseau Nature », « la Zinne », « Good Food », etc. Ils permettent à la fois de guider et d'accompagner les entreprises dans les choix environnementaux les plus judicieux.

4. Préparer l'émergence de nouveaux emploi

En conséquence l'évolution du système économique, les besoins et les compétences professionnelles sont amenés à changer. Ce changement doit être anticipé, à la fois pour soutenir l'émergence des métiers futurs mais aussi pour préparer la reconversion d'une série de métiers actuels. En effet, 85% des emplois qui existeront en 2030 nous sont encore inconnus, selon une étude publiée par Dell et l'Institut pour le futur.

Objectifs stratégiques 2030

1. **Soutenir l'économie d'usage, l'économie circulaire et les services de mutualisation**

➔ La Ville développe et soutient le développement de services d'économie d'usage sur l'ensemble de son territoire, avec notamment, pour un maximum de quartiers, dans une logique de Ville à 10 minutes :

- Au moins une station de carsharing /pooling ;
- Des bibliothèques, et espaces publics numériques, et un accès facilité pour tous à du contenu culturel et numérique ;
- Des maisons de quartier pour l'accès au numérique ;
- Une offre de prêt de matériel : prêteries, fablabs, etc. (cf chapitre déchets) ;
- Des espaces de coworking ou de mutualisation :
  - D'ici 2030, la Ville s'engage à développer la mutualisation des bâtiments publics communaux pour d'autres fonctions complémentaires sur les plages horaires où ils sont inutilisés, suivant une étude de faisabilité sur l'ensemble de son patrimoine. De plus, les nouveaux projets (construction / rénovation) prendront systématiquement en compte les possibilités de mutualisation.
  - La ville propose au territoire de développer l'offre en espaces mutualisés.

➔ Promouvoir et soutenir l'accès à une offre de seconde main :

- La Ville s'engage mettre en avant les initiatives de seconde main (labellisation, parcours commercial).
- Labeliser chaque année 5 commerces sur la thématique du seconde main.
- Continuer à soutenir le réemploi dans le réaménagement des devantures commerciales, à informer et faire des recommandations sur la durabilité.

2. **Promouvoir et soutenir l'économie locale en circuit court**

➔ Hub logistique : Soutenir le transport de marchandises et la logistique de distribution durables via l'expérimentations de pilotes (cf chapitre Mobilité)

- La Ville se fixe l'objectif d'augmenter le nombre de hubs logistiques durables, et d'en accueillir sur son territoire afin de compléter le maillage régional.

- La Ville encourage les opérateurs à proposer des solutions de logistique durable.

➔ Favoriser la monnaie locale : augmentation des prestataires qui acceptent la monnaie locale Zinne sur le territoire de la Ville de Bruxelles

- La Ville s'engage à ce que 10 nouveaux équipements publics (piscines, musées, salles de sport…) et les événements sur le territoire de la Ville acceptent la Zinne.
- La Ville propose au territoire de développer l'utilisation de la Zinne auprès de 400 commerces.

➔ La Ville s'engage à promouvoir l'artisanat local en réalisant des événements, des campagnes de communication, en soutenant des centres d'entreprises tels que Dansaert, Mad, Be-Here, Tanneurs, et en développant des projets pilotes favorisant une production locale.

3. Les entreprises du territoire contribuent aux objectifs climatiques

➔ Augmentation du nombre d'entreprises avec une labellisation environnementale sur le territoire (entreprise éco-dynamique, Clé-Verte, Zinne, Good Food, contenants bienvenus, etc.)

- La Ville propose au territoire d'atteindre l'objectif de 3 fois plus d'entreprises avec une labellisation environnementale sur le territoire par rapport à 2019.
- La Ville s'engage à faire la promotion de ces labels et des entreprises labelisées.

➔ Favoriser la mutualisation pour les entreprises sur le territoire : achats conséquents, déchet, … dans un objectif de durabilité.

4. Préparer l'émergence de nouveaux emplois liés à la transition

➔ En collaboration avec la Région, la COCOF et la VGC, organiser la mise à l'emploi dans les nouveaux métiers nécessaires à la transition climatique. Comme par exemple : artisans, producteurs locaux, livreurs à vélo, valoristes, potagistes, composteurs, placeurs de panneaux photovoltaïques, de toitures végétales ou encore de citernes, certificateurs énergétiques, livreurs, artisans et réparateurs, jardiniers, etc.

➔ La Ville s'engage à promouvoir l'artisanat local par différentes campagnes de communication et par la création d'évènement, ainsi qu'à à développer des équipements nécessaires au retour d'une production locale sur le territoire.

LES ENFANTS ET JEUNES SONT ACTEUR.TRICES DE LA TRANSITION CLIMATIQUE

« La Ville veut garantir à tous les enfants de 0 à 3 ans qui vivent sur son territoire qu'ils puissent grandir dans les meilleures conditions. En transformant en éco-crèche les milieux d'accueil qu'elle organise, elle poursuit un triple objectif : améliorer la santé des enfants, diminuer l'impact environnemental de l'accueil et offrir cet accueil de qualité aux enfants sans impact financier supplémentaire pour leurs parents. En renforçant son modèle d'éco-crèche et en l'étendant aux autres milieux d'accueil situés sur son territoire, la Ville met tout en œuvre pour offrir aux enfants un présent et un futur dans lequel ils et elles peuvent s'épanouir. »

Arnaud Pinxteren, Echevin de la Petite Enfance et de la Rénovation Urbaine

« Faire de demain un monde meilleur passe indéniablement par la sensibilisation et la conscientisation des plus jeunes. C'est donc un enjeu essentiel du département de l'Instruction publique et des structures Jeunesse qui, outre notre action sur le cadre de vie que nous proposons à notre jeunesse qui se doit d'être exemplaire et sain, poursuivront sans relâche leur travail d'éducation à la citoyenneté, le développement d'un esprit critique et solidaire, indispensables à la sauvegarde et la promotion d'une planète où il fait bon vivre partout et pour tous. Eduquer, c'est prévenir. Et les enjeux climatiques étant mondiaux, la solidarité et la responsabilisation continueront à être au cœur de notre action. »

Faouzia Hariche, Echevine de la Jeunesse et de l''Instruction Publique

Vision 2050

En 2050, Bruxelles est une ville où les enfants et les jeunes sont les moteurs et les innovateurs de la société. Les milieux d'accueil, les écoles et les infrastructures qui les accueillent pour leurs loisirs permettent aux enfants et aux jeunes d'évoluer dans un environnement qui limite au maximum les impacts négatifs pour leur santé et la planète. La production de déchets est minime. La revalorisation, le réemploi et le recyclage sont la règle. Les produits utilisés pour l'entretien et les soins, le matériel pédagogique, les peintures, les matériaux de construction, etc. sont les plus écologiques et durables possibles. Les enfants et les jeunes se déplacent en toute sécurité en Ville car la mobilité active est la norme. La formation des enfants, des jeunes et des professionnels intègre pleinement les enjeux environnementaux d'un point de vue théorique et pratique. Les différentes actions et initiatives menées à ce sujet sont encouragées, soutenues et valorisées.

Contexte et enjeux

Les jeunes générations ne sont pas seulement conscientes du changement climatique et désireuses d'agir, elles sont également parmi les plus vulnérables aux dérèglements climatiques. La responsabilité de la Ville envers les jeunes est multiple :

- assurer le bien-être et la santé des enfants et des jeunes ;
- conscientiser, mobiliser et former les professionnels qui travaillent avec les enfants et les jeunes ;
- mettre en place les conditions pour que les enfants et les jeunes soient acteurs de la transition climatique.

1. Un cadre de vie résilient dès les premiers jours

Dès le plus jeune âge, l'impact climatique des jeunes enfants peut prendre des proportions importantes, surtout en matière de déchets. Selon Bruxelles Environnement, un bébé produit en moyenne 280kg de déchet de langes par an, ce qui représente près de 550kg de CO2 sur ses 2,5 premières années de vie.

Par ailleurs, les 1000 premiers jours sont primordiaux dans la vie d'un enfant. Consciente des impacts environnementaux des milieux d'accueil et des conséquences des différentes

pollutions environnementales sur les enfants, la Ville a lancé le concept d'éco-crèche en 2019. Fin 2022, l'ensemble des milieux d'accueil gérés par la Ville seront des éco-crèches. Ce concept a été repris depuis dans le contrat de gestion de l'ONE et sera étendu sur l'ensemble de la FWB.

Une éco-crèche, c'est un objectif 100% bio et équilibré pour l'alimentation ainsi qu'un objectif zéro déchet et plus particulièrement zéro plastique. C'est également un environnement éco-responsable et un matériel durable. Chaque éco-crèche, en fonction de sa réalité, peut également développer des projets qui lui sont propres, en y associant les parents.
Dans les années à venir, il sera important de maintenir les actions initiées dans les éco-crèches de la Ville, de les renforcer, et d'initier ce mouvement dans l'ensemble des milieux d'accueils du territoire de la Ville de Bruxelles. Aujourd'hui, la Ville comptabilise une centaine de crèches et milieux d'accueil sur son territoire, dont 40% sont gérés directement par la Ville de Bruxelles.

2. Un environnement scolaire exemplaire

Les écoles, en tant que lieu d'accueil d'une population vulnérable, se doivent d'être résilientes et exemplaires. Cela passe par une meilleure performance énergétique des bâtiments, des cours d'écoles végétalisées et perméabilisée.

Outre les économies d'énergie et l'impact environnemental, favoriser le lien entre l'enfant et la nature, à travers les aménagements intérieurs et les matériaux ou l'intégration d'éléments naturels dans les espaces extérieurs a des effets bénéfiques sur le bien-être physique, mental et émotionnel des enfants. Cela stimule la créativité, libère les tensions et développe les habiletés sociales. Il est donc essentiel de promouvoir cette « culture de la nature » auprès des jeunes enfants.

Par ailleurs, *étant e*n pleine croissance et ayant un rythme respiratoire plus élevé que les adultes, les enfants sont plus vulnérables à la pollution de l'air, ce qui peut avoir des répercussions importantes : ralentissement du développement pulmonaire, risque de développer des allergies et de l'asthme, impact sur le développement du système nerveux et sur les performances scolaires, impact sur la croissance, problèmes de concentration. Toutes les déficiences cognitives apparues à un âge précoce ont en outre un impact négatif sur la

santé des futurs adultes. Agir pour avoir une meilleure qualité de l'air est donc également un enjeu essentiel.

De même, les pollutions sonores génèrent du stress et de la fatigue, entrainant également des problèmes de concentration et d'apprentissage. Il est donc important de les réduire également.

3. Conscientiser et outiller les jeunes face aux enjeux climatiques

Intégrer les enjeux environnementaux dans la formation des élèves, et dans les thématiques traitées par nos diverses structures extrascolaires, est crucial pour que les citoyens de demain soient conscients des enjeux, solidaires et s'impliquent positivement.

L'alimentation saine et durable, la réduction et le tri des déchets, l'utilisation économe de l'énergie, la mobilité douce, la lutte contre le gaspillage, la protection de la nature et de l'environnement dans ses trois dimensions (sociale, environnementale et économique) sont autant de thématiques qui se travaillent au quotidien, à travers différents cours et dans les activités extrascolaires. Cette sensibilisation doit se poursuivre et s'adapter en tenant compte de l'évolution constante de la situation.

Il est donc indispensable de former les professionnels des milieux scolaires et parascolaires afin qu'ils puissent agir au quotidien et outiller, à leur tour, les enfants et les jeunes sur ces questions et mettre en place les conditions nécessaires pour qu'ils puissent prendre part aux actions de lutte contre le changement climatique.

Objectifs stratégiques 2030

1. Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles

Le modèle des éco-crèches initié par la Ville de Bruxelles mobilise l'ensemble des acteurs concernés par le milieu d'accueil autour des ambitions suivantes.

Infrastructures

- ➔ Eau : Développer des actions de gestion durable de l'eau dans les milieux d'accueils, étudier les conditions d'usage de l'eau du robinet pour les biberons des nourrissons, en concertation avec l'ONE et K&G.
- ➔ Air : monitorer la qualité de l'air, assurer une bonne qualité acoustique, réduire les nuisances sonores et minimiser l'exposition aux ondes et champs électromagnétiques

Mobilité

- ➔ Soutenir une mobilité décarbonée pour les parents en continuant à faciliter les trajets à pieds (état des trottoirs) ou à vélo (parkings vélo) pour les trajets jusqu'à la crèche, pour les équipes en continuant de favoriser l'utilisation des transports en commun et du vélo (présence systématique de local vélo dans les projets de nouveaux bâtiments), pour les trajets domicile-travail et pour les enfants en augmentant le nombre de milieux d'accueil qui disposent d'un ou de plusieurs kiddybus.

Déchets et alimentation

- ➔ Renforcer la durabilité de l'alimentation en proposant une alimentation 100% bio, locale (en compris issue de l'agriculture bruxelloise) et de saison, en augmentant la fréquence des repas non carnés et en diminuant drastiquement le gaspillage. Sur cette base, généraliser la labellisation Good Food de l'ensemble des milieux d'accueil.
- ➔ Viser le zéro déchet chaque fois que cela est possible notamment via l'objectif zéro PMC (eau du robinet, remplacement des charlottes et chaussons à usage unique en plastique par des charlottes et des chaussons confectionnés par les couturières, limitation de l'achat de jeux et jouets en plastique neuf, …), la valorisation des déchets alimentaire, la généralisation de l'utilisation des langes lavables dans 100% des éco-crèches.
- ➔ Initier l'extension du système de langes lavables dans 100% de éco-crèches. Maintenir l'utilisation de langes jetables écoresponsables dans 100% des éco-crèches qui n'utilisent pas les langes lavables ainsi que pour le dernier lange des enfants en lange lavable.
- ➔ Poursuite du remplacement progressif de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre, porcelaine et inox dans 100% des éco-crèches ; privilégier la classe énergétiques la plus performante pour le remplacement des appareils électroménagers ; utiliser 100% de textiles portant le label « Ecotex » pour les tissus en contact avec les enfants et remplacement des jouets non durables en lien avec l'avancée des technologies et de l'offre

sur le marché, par des jouets durables / écoresponsables / éthiques (atteindre 85% du budget affecté à ce remplacement).

- ➔ Produits de soin et d'entretien : Mener une étude faisabilité pour l'augmentation de l'utilisation de produits de base en remplacement des produits chimiques pour l'entretien et la désinfection en respectant les normes de l'ONE et K&G et utiliser des produits/techniques de change écoresponsables dans 100% des éco-crèches de la Ville.

Sensibilisation

- ➔ Organisation d'au moins une formation éco par an à destination de l'ensemble du personnel de service, organisation d'au moins une formation éco par an à destination de l'ensemble du personnel d'encadrement des enfants, maintien des réunions régulières du groupe de travail éco-crèche interne à la Ville et organisation d'au moins une activité en lien avec le projet éco-crèches par an avec les parents dans 100% des éco-crèches (activité éco-pédagogique, bourse aux jouets ou aux vêtements, …).
- ➔ Etendre la dynamique éco-crèches aux autres milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville :
    - Ouvrir au moins 50% des marchés publics de la Ville relatifs aux éco-crèches (jeux, jouets, langes, produits d'entretien et de soin, mobilier, literie, vaisselle, …) aux milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville.
    - Examiner la possibilité de créer une filière de seconde main et de réemploi commune à tous les milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
    - Créer un réseau regroupant toutes les éco-crèches et les milieux d'accueil qui souhaitent le devenir situées sur le territoire de la Ville de Bruxelles afin de faciliter les échanges de pratiques et le développement de projets communs en organisant au moins une rencontre annuelle.
    - La Ville s'engage à ce que les éco-crèches communales progressent dans les actions menées et monitorent ces avancées sur base des indicateurs développés en interne.
    - La Ville propose aux crèches du territoire de rejoindre la dynamique éco crèches et organise un lieu de partage des pratiques éco-responsables entre les crèches du territoire et les éco-crèches de la Ville.

2. Un environnement scolaire exemplaire

Infrastructures / Mobilier / Matériel

- ➔ Dans le cadre du plan de rénovation des cours de récréation, végétaliser partout où c'est possible
  - Lors des rénovations d'écoles, la Ville s'engage à végétaliser autant que possible et à envisager systématiquement la possibilité d'installation de dispositifs GIEP, en particulier si l'école se trouve dans une zone inondable.
- ➔ Dans le cadre du plan de rénovation des écoles, poursuivre l'installation de panneau photovoltaïques et de toitures vertes.

- ➔ Développer des actions de gestion durable de l'eau dans les écoles (fontaines à boire, gourdes, citernes d'eau de pluie, zones infiltrantes et inondables dans les cours,…).
  - La Ville s'engage à installer des systèmes de récupération des eaux de pluie dans les écoles équipées de potagers.
  - La Ville s'engage à équiper tous ses bâtiments scolaires de fontaines à eau.
- ➔ Poursuivre le plan d'investissements scolaires visant à diminuer les consommations d'énergie (isolation des toitures, double/triple vitrage, vannes thermostatiques…).
- ➔ Poursuivre le renouvellement de l'équipement de nos établissements en mobilier scolaire durable et recyclable et le projet de récupération de l'ancien mobilier.
  - La Ville s'engage à continuer à inclure systématiquement des clauses de réparation, de réutilisation et de revalorisation dans ses marchés concernant le renouvellement de son mobilier scolaire.
- ➔ Organiser des bourses d'échange de matériel scolaire ou des récupérathèques dans les écoles.

Mobilité

- ➔ Aménager et sécuriser les abords des écoles et des infrastructures jeunesse afin d'améliorer la convivialité et la qualité de l'air autour et dans les écoles :
  - Favoriser la mobilité douce (signalisation, élargissement des trottoirs, range-vélos…).
  - Encourager les parents à utiliser des modes de déplacement actifs.

- Les écoles de la Ville s'engagent à communiquer sur les moyens de transports publics les desservant. Dans tout projet de rénovation et de construction, la Ville s'engage à prévoir des parking vélos intérieurs et / ou extérieurs.

➔ Poursuivre le développement des Plans de déplacement scolaire au sein de nos établissements avec le soutien de la Région pour encourager et organiser la mobilité douce du personnel et des élèves, (rangs piétons, utilisation sécurisée du vélo, abris pour les vélos…).

- 100% des écoles auront un Plan de Déplacement Scolaire d'ici 2030 avec le soutien de la Région.
- La Ville s'engage à accompagner toutes ses écoles primaires dans l'organisation de brevets vélos pour les élèves.
- La Ville s'engage à multiplier les rangs scolaires dans ses écoles.

Déchets et alimentation

➔ Poursuivre et améliorer encore le tri des déchets en impliquant tant le personnel que les enfants/ adolescents pour tendre vers le zéro déchet

- La Ville s'engage à généraliser l'usage des bacs oranges dans toutes ses écoles et les composts dans le fondamental là où c'est possible.

➔ lutter contre toutes les formes de gaspillage.

➔ Lutter contre les emballages à usage unique et proposer des collations saines et durables

Conscientiser et outiller les jeunes quant aux enjeux climatiques

➔ Eduquer au développement durable et à la protection de l'environnement dans ses trois dimensions : sociale, environnementale et économique.

➔ Sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux environnementaux en renforçant les actions portant sur le thème du développement durable : respect de l'environnement, projets d'utilisation rationnelle de l'énergie, animations sur le tri des déchets, utilisation d'objets de récupération pour les ateliers, …

- La Ville s'engage à proposer des formations sur l'éducation au développement durable et à la protection de l'environnement.

➔ Favoriser la pratique du sport et l'alimentation saine chez les enfants et les adolescents.

TRANSFORMER L'ADMINISTRATION POUR RÉUSSIR LA TRANSITION

« Le département des Ressources humaines veillera, en collaboration avec chaque département, à proposer des formations spécifiques à chaque métier pour que l'ensemble de notre personnel, quel que soit le service dans lequel il évolue ou sa fonction, puisse intégrer dans son travail quotidien des pratiques en adéquation avec les enjeux climatiques. En tant qu'agent d'un service public, les employés de la Ville de Bruxelles ont un devoir d'exemplarité. Nous veillerons encore à les informer et les sensibiliser pour qu'au-delà de leur fonction, ils prennent en compte ces enjeux en tant que citoyen.»

Faouzia Hariche, Echevine des Ressources Humaines

Vision 2050

En 2050, la Ville de Bruxelles a réussi sa transition. Elle a réalisé des changements d'ampleur ayant permis d'atteindre la neutralité carbone : mobilité décarbonée, rénovation de son patrimoine immobilier public et privé, production d'énergie, résilience du territoire et des aménagements urbains, et ce via un monitoring continu et transparent des politiques urbaines et climatiques. La Ville de Bruxelles est devenue un modèle d'exemplarité sur le plan climatique, elle informe les citoyens en toute transparence sur l'état d'avancement des projets et leur impact, leur a donné le pouvoir d'agir en les accompagnant, en finançant des projets et en les associant à un processus de gouvernance externe et scientifique des objectifs climatiques. Ces changements profonds ont par ailleurs été rendus possibles grâce à un personnel communal formé aux enjeux climatiques, une gestion des finances publiques et une politique d'achats en faveur de la transition. La réduction des émissions, l'adaptation aux changements climatiques, la santé des habitants sont devenus les moteurs de l'action publique et l'affaire de tous les agents.

Contexte et enjeux

L'administration de la Ville de Bruxelles, ce sont près de 4 000 salariés (+ enseignants) organisés en 12 départements, qui fournissent des services à 187 000 habitants. Ce sont également plus de 700 bâtiments qui représentent 2,3% des émissions directes de gaz à effet de serre sur le territoire.

Afin de rendre atteignables les ambitions d'atténuation et d'adaptation des collectivités au changement climatique, les administrations doivent elles-mêmes se transformer, avec en ligne de mire une double finalité. En premier lieu, l'exemplarité : l'administration doit assurer un service public de qualité répondant aux besoins des citoyens et ne compromettant pas la capacité des générations futures à répondre aux leurs : renforcement de l'accessibilité des services publics, développement des services et informations en ligne afin de réduire les besoins de déplacement, réduction des coûts de gestion immobiliers et des consommations énergétiques, logistique propre, renforcement de la transparence sur les politiques publiques et sur l'avancement et l'impact des plans, etc. Cette exemplarité permettra de plus un effet de démonstration et d'entrainement vis à vis des acteurs du territoire.

En second lieu, un monde en mutation implique pour l'administration de renforcer sa résilience et sa capacité à anticiper les risques, à gérer des crises, à imaginer rapidement des solutions efficaces à des défis inédits, à travailler de façon transversale sur des thématiques complexes et pluridisciplinaires, à monitorer l'avancement de ses projets, à la mise en place d'un suivi scientifique des émissions de GES de la Ville. Les ressources humaines, l'organisation des départements et le fonctionnement interne de la Ville, les finances, les achats et les outils numériques sont autant de de leviers indispensables au changement qui doivent être mis au service de la transition.

1. Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir

Faire face à de nouveaux défis implique de développer de nouvelles compétences et de nouvelles manières de travailler. Les mécanismes climatiques sont complexes et liés à de nombreux enjeux : environnement et biodiversité, cycle de l'eau, activité économique, inégalités et droits sociaux, etc. Cette complexité, cette transversalité, et les nouvelles

compétences nécessaires à la transition doivent être prises en compte dans les plans de formation et dans les stratégies de recrutement.
La transition climatique, loin de rester l'affaire de quelques spécialistes, doit de plus être prise en compte dans tous les domaines d'action de l'administration, ce qui implique de proposer les formations adéquates à l'ensemble des agents. Une meilleure compréhension des enjeux associée au développement d'une culture de la collaboration et de l'initiative renforcera la capacité de chaque individu à réagir en cas de choc et à proposer des solutions, améliorant ainsi la résilience collective.

Au-delà de la politique de formation et de recrutement, le cadre de travail et l'organisation même de l'administration doivent refléter la prise en compte de l'urgence climatique. La transversalité en interne peut être renforcée, et la capacité à coordonner diverses compétences et expertises afin de s'assurer que tous les projets de la Ville s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs climatiques.

2. Les investissements de la Ville et la politique fiscale, des leviers au service de la transition

Pour mettre en œuvre des réponses plus durables aux besoins climatiques la Cour des comptes européenne estime à 11.200 milliards d'euros les investissements nécessaires à l'échelle de l'Europe entre 2021 et 2030.

Les finances de la Ville à savoir sa trésorerie, son budget, sa fiscalité, les subsides qu'elle reçoit et ceux qu'elle accorde, représentent un levier majeur pour transformer l'économie et le territoire. Elles sont au cœur du défi de la transition et reflètent les priorités de l'administration.

La fiscalité et les subsides accordés peuvent notamment être adaptés et utilisés pour soutenir les pratiques qui favorisent des comportements responsables d'un point de vue social, économique et environnemental ou, à l'inverse, pour décourager les pratiques qui pénalisent certains comportements jugés nocifs.

3. Durabiliser les achats publics

La Ville de Bruxelles dispose d'un budget annuel d'environ 900 millions d'euros de fonctionnement pour l'année 2022 et de 150 millions d'euros d'investissement. Elle dépense

ces montants au travers de marchés publics de travaux, de fournitures, de services, ce qui constitue un levier majeur de transition.
Comme le rappelle la Directive Européenne 2014/24/UE « Les marchés publics jouent un rôle essentiel dans la stratégie Europe 2020, […] dans la mesure où ils constituent l'un des instruments fondés sur le marché à utiliser pour parvenir à une croissance intelligente, durable et inclusive, tout en garantissant l'utilisation optimale des fonds publics».

Par conséquent, les marchés publics deviennent un levier d'action directe pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux. La Ville n'utilise plus uniquement ses budgets pour satisfaire au besoin immédiat via un achat, elle le dépense de manière consciencieuse pour avoir un impact positif grande échelle, sur le bien-être des citoyens, des entreprises locales et au bénéfice des générations actuelles et futures.

La Ville se positionne comme « consommateur responsable » et opte donc volontairement pour des produits et services qualitatifs durables environnementalement et socialement. Ceci au travers d'un processus construit et continu visant à diminuer structurellement les impacts environnementaux.

4. Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville

Atteindre la neutralité carbone en 2050 représente à la fois un impératif, un objectif ambitieux et un horizon lointain au regard des feuilles de route d'une administration communale dont le premier rôle est opérationnel et de fournir des services aux citoyens au quotidien. Pour être suivi d'effet, cet objectif doit donc se traduire en objectifs intermédiaires. Le présent plan climat se décline en actions concrètes, portées par les différents services et départements, maîtres de leur stratégie et du déroulement de leurs opérations. La Cellule Climat assurera un suivi macro de l'ensemble pour soutenir l'administration et mettre en avant les mesures efficaces prises et/ou à prendre.

L'impact des actions est quantifié et mesuré de manière homogène et articulé avec les autres plans de la Ville, suivant le principe « meten is weten ». Au-delà du plan climat, la Ville de Bruxelles a l'ambition d'étendre ces capacités de monitoring et de renforcer sa connaissance du territoire.

Sur base de ce monitoring permanent, une méthodologie d'optimalisation régulière sera mise en place pour s'assurer l'atteinte des objectifs climatiques. Concrètement :

- Les départements évaluent leur plan d'actions et présentent au Collège l'état d'avancement annuellement.
- Tous les deux ans :
  - La Ville présente le bilan de son plan d'action à un panel citoyens et scientifiques (Assemblée Locale du Climat) ;
  - Le Collège adapte, le cas échéant, son plan d'action sur base des recommandations du panel citoyen et scientifique ;
  - Le plan d'action et ses adaptations sont présentés au conseil communal.

5. La technologie au service de la planification climatique

De manière générale, les bonnes pratiques de sobriété numérique seront généralisées avec l'appui du prestataire de la Ville de Bruxelles, i-CITY, afin de réduire l'impact environnemental lié aux activités numériques de la Ville. La stratégie Green IT d'I-city, via ses six axes d'actions, vise globalement à réduire la consommation de matières premières, la consommation d'énergie des équipements et services IT écoconçu ainsi que la quantité de déchets électroniques en fin de vie.

Enfin, l'activité du service Smart City de la Ville permet de contribuer à une meilleure planification et à la création de projets innovants au service de la transition.

Objectifs stratégiques 2030

1. Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir

➔ Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du plan climat :

- Former, responsabiliser et sensibiliser le personnel de la Ville aux enjeux climatiques au regard de leur fonction / service respectif.
- Chaque nouvel agent est informé dès son entrée en fonction des enjeux climatiques en lien avec sa fonction.

2. Les finances de la Ville et la politique fiscale, des leviers au service de la transition

- ➔ La Ville sollicite, pour ses investissements liés aux objectifs climatiques, un maximum de subsides européens, régionaux, de la FWB, etc.
- ➔ Renforcer et diversifier les placements éthiques, solidaires et durables.
- ➔ La Ville s'engage à utiliser l'outil fiscal comme levier pour encourager les comportements vertueux contribuant à la transition et dissuader les comportements nocifs pour le climat.

3. Durabiliser les achats publics

- ➔ Les marchés publics répondent aux critères d'achats durables, en intégrant des clauses écologiques, sociales et éthiques.
    - La Ville s'engage à participer aux GTI qui seraient organisés par Bruxelles Environnement et à mettre en œuvre les actions qui y seraient proposées.
    - La Ville, via le département Achats & Facilities, élaborera une stratégie d'achats durables. Celle-ci permettra entre autre, de guider les agents vers les objectifs et les critères prépondérants à intégrer dans les cahiers spéciaux des charges.
    - La Ville s'engage à monitorer ses marchés publics pour mesurer leur efficacité et la pertinence de leurs critères durables.
    - Les acheteurs publics et/ou les utilisateurs seront formés ou sensibilisés de manière continue aux nouvelles opportunités et à l'évolution des produits, services ou technologies environnementales.

4. Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville

- ➔ La Ville a effectué son bilan carbone annuellement et s'est dotée d'un diagnostic de résilience territoriale qui lui permet d'identifier ses vulnérabilités et d'agir pour les réduire.
- ➔ Les objectifs stratégiques du Plan Climat ont été monitorés en continu via un large éventail d'indicateurs. L'évolution des actions monitorées et le bilan carbone de l'administration sont présentés annuellement par le comité de direction au collège, et de manière bisannuelle publiquement en articulation avec le processus de gouvernance citoyenne du Plan Climat.

➔ 100% des objectifs climatiques sont monitorés via une plateforme unique pour l'ensemble de l'administration, articulée avec les différents plans de la Ville.

5. La technologie au service de la planification climatique

➔ Développer une stratégie GreenIT permettant le développement d'une activité numérique

- La stratégie Green IT de la Ville a permis de diminuer l'empreinte carbone de l'activité numérique de 20% par rapport à 2019.

VERS UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE DU PLAN CLIMAT

« Avec ce nouveau plan climat, la Ville veut non seulement montrer l'exemple, mais surtout atteindre les objectifs avec les citoyens, les entreprises, les commerces et les associations. Dans une assemblée locale pour le climat, différents acteurs thématiques unissent leurs forces et assureront le suivi et le dynamisme du réseau. Par le biais d'un Conseil des générations futures, les jeunes indiqueront comment ils peuvent contribuer à la réalisation du plan. En soutenant les citoyens actifs, nous sommes convaincus que nous pouvons accélérer la réalisation des objectifs climatiques. »

Arnaud Pinxteren, Echevin de la Participation

Vision 2050

Construire ensemble une ville résiliente et neutre en carbone

En 2050, grâce à sa gouvernance climatique territoriale, la Ville de Bruxelles a réussi à impliquer un grand nombre des acteurs de son territoire à poursuivre les objectifs de neutralité carbone de manière pérenne et inclusive. Toute le monde a pu contribuer à l'action du territoire et à son pilotage : citoyens, associations, entreprises, structures publiques, scientifiques, etc. Cette collaboration a été initiée 30 ans plus tôt avec 50 acteurs ambassadeurs qui ont défini les fondations de ce réseau, et a pris forme graduellement. Ce réseau garantit un espace de dialogue continu entre la Ville et son territoire, fixant des objectifs partagés ambitieux sur les enjeux climatiques et un cadre commun d'action. Sa gouvernance a évolué au fil des années, mais son objectif majeur est resté : « Construire ensemble une ville résiliente et neutre en carbone ».

Ce réseau s'est par ailleurs développé en articulation avec les instances régionales et les autres communes bruxelloises, ainsi qu'avec des acteurs belges et internationaux, en vue d'assurer une coopération sans frontière et bâtir ensemble la ville qu'est devenue Bruxelles en 2050.

Contexte et enjeux

Si la Ville de Bruxelles se doit d'être exemplaire sur le plan climatique, l'enjeu majeur de l'atteinte des objectifs de neutralité carbone se situe dans la transition effective de toutes les parties prenantes du territoire. Et ce, non seulement dans les initiatives individuelles, mais aussi dans la mise en action collective.

Pour soutenir cette dynamique, le constat et les objectifs stratégiques doivent être partagés et une feuille de route doit identifier les chantiers prioritaires. Il convient également de co-définir un cadre et une méthodologie où chacun trouve sa place.

Aujourd'hui, plusieurs leviers d'actions au profit du changement se trouvent déjà au cœur des pratiques des citoyens. De nombreuses associations et comités se mobilisent. Des entreprises et des citoyens s'engagent pour le climat. En 2019, une grande partie de la jeunesse a exprimé, par des grèves et manifestations en rue, ses inquiétudes et revendications en matière climatique. Depuis, des marches pour le Climat s'organisent régulièrement à Bruxelles, lesquelles rassemblent des milliers de citoyens autour de l'urgence climatique.

La Ville de Bruxelles est à l'écoute de ces mouvements et souhaite jouer un rôle dans ces changements en cours : mettre les acteurs de demain en relation, partager les connaissances et outils, rendre visible les initiatives, catalyser un effet démultiplicateur.

Dans cette perspective, la Ville a lancé à la sortie de la crise sanitaire, en 2021, une première démarche participative en consultant des citoyens et des experts en vue de l'élaboration du nouveau Plan Climat. Ceci a mené à :

- Des entretiens dans la rue au contact de plus de 200 citoyens ;
- Des rencontres dans les quartiers autour du Babbeleir avec plus de 120 personnes ;
- Des ateliers thématiques menés avec une centaine de citoyens et d'acteurs experts ;
- Des entretiens auprès de 220 jeunes âgés de 16 à 25 ans dans l'espace public.

Le résultat de ces échanges a été traduit dans la fresque suivante :

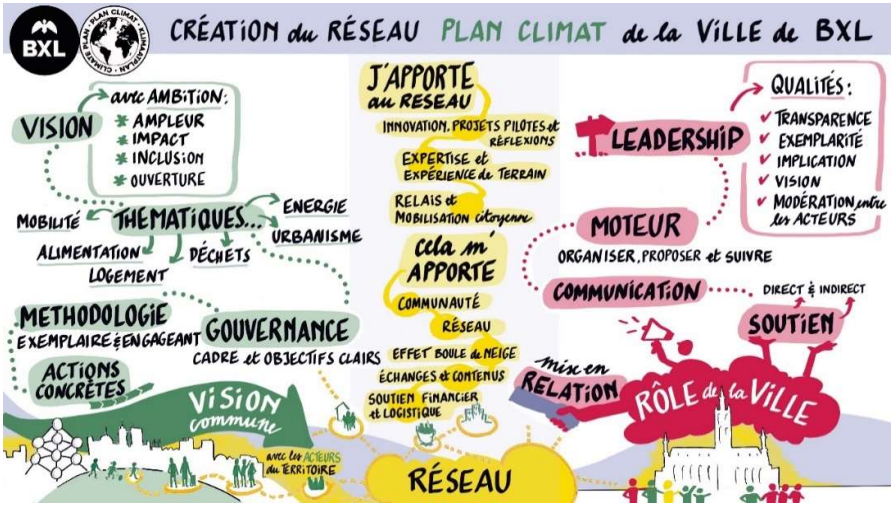

En parallèle, l'appel à projet Climat (anciennement appel à projets Initiatives durables) a été adapté et déployé afin de mieux soutenir la transition climatique des acteurs du territoire.
Au printemps 2022, la Ville a initié un Réseau d'acteurs du territoire, sur base des ateliers participatifs avec une cinquantaine d'ambassadeurs.

La Ville de Bruxelles participe également à des réseaux internationaux d'échange de connaissance: Convention des Maires pour le Climat et l'Energie, Energy Cities, Eurocities, reporting des émissions via le Carbon Disclosure Project, Association internationale des maires francophones, etc. Au niveau local, la Ville entretient de nombreux contacts avec les instances publiques sur son territoire, les communes bruxelloises et de la périphérie, Brulocalis et la Région de Bruxelles-Capitale.

L'ambition de la Ville est d'amplifier cette dynamique de co-construction et s'assurer que le Plan Climat soit la base fondatrice d'une feuille de route appartenant à tout un chacun, évoluant au fil du temps pour correspondre à la réalité des actions menées sur le territoire et s'ajustant afin de s'assurer collectivement que les objectifs climatiques soient atteints. Cette feuille de route sera un outil capable d'évoluer en adéquation avec le contexte qui l'accompagne.

Le principal défi consistera à impliquer et à responsabiliser l'ensemble des citoyens et des organisations afin que nous pouvons porter collectivement les enjeux identifiés par des actions

concrètes. La Ville souhaite agir tant avec ceux qui ont un potentiel d'impact fort de par leur nature, qu'avec ceux qui sont les plus fragiles faces aux changements climatiques à venir.

Objectifs stratégiques 2030

1. Mise en place de l' Assemblée Locale du Climat

- ➔ En 2030, les objectifs stratégiques du Plan Climat sont atteints grâce au pilotage d'une **Assemblée Locale du Climat** composée de représentants de la Ville, du secteur académique, et d'acteurs du territoire (entreprises, comités locaux, écoles, associations, citoyens, etc.). Articulée avec l'Assemblée Citoyenne du Climat Régionale, l'Assemblée locale du Climat assure un suivi et un partage transparent des actions menées sur le territoire, en identifiant les émissions de CO2 produites par l'ensemble des acteurs sur le territoire de la Ville, ainsi que les actions visant à la meilleure adaptation du territoire face aux changements climatiques.
- ➔ Pour répondre à ces objectifs du territoire, la Ville de Bruxelles chargera cette Assemblée de 3 missions principales :
    - Sur base des résultats du processus participatif organisé par la Ville (2021 – 2022), compléter la feuille de route du Plan Climat qui concerne les <u>objectifs du territoire ;</u>
    - Assurer le suivi et l'évaluation du Plan Climat (monitoring, gouvernance, rapport d'analyses et de recommandations) ;
    - Fédérer un maximum d'acteurs autour des objectifs climatiques et animer ce réseau.

2. Soutien aux actions locales

- ➔ La Ville élargit l'Appel à projets Climat toute l'année, et adapte les types de primes vertes pour répondre aux défis climatiques et accéler la réalisation de projets climatiques sur le territoire.
- ➔ La Ville accompagne le montage de projets en phase avec le Plan Climat.
- ➔ Afin de faciliter la multiplication des projets et initiatives, la Ville visibilise les actions réalisées par les acteurs du territoire.

3. Conseil des générations futures

➔ La Ville accueille sur son territoire un "**Conseil des générations futures**" rassemblant des jeunes du territoire, qui a pour rôle d'ancrer en permanence le Plan Climat de la Ville dans la vision des générations futures. Dans un dialogue ouvert et concerté avec l'Assemblée Bruxelloise du Climat, ce Conseil fait émerger des propositions et actions concrètes émanant de et/ou géré par la future génération.

4. Amplifier les échanges externes

➔ La Ville a renforcé ses collaborations avec le Fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale et les 18 communes bruxelloises, notamment en mutualisant des services, des outils et des procédures administratives.

➔ La Ville a renforcé les liens internationaux pour échanger sur les bonnes pratiques, principalement avec Energy Cities, Euro Cities, la Convention des Maires, etc.

➔ La Ville collabore, sur du long terme, avec des universités et des hautes écoles pour assurer le pont entre la recherche et l'innovation, ainsi que la transition climatique du territoire.